"Une des choses qu'il faut imprimer le plus fortement dans l'esprit des hommes, est l'estime et l'amour de leur patrie" — BOSSUET.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGU[E]

"Le plus beau, le plus moral des instincts c'est l'amour de la patrie" s'écrie Chateaubriand dans son livre Le Génie du Christianisme.

25ième Année — PRINCE-ALBERT Sask. me[illegible] le 3 avril 1935 — NO 5

COHÉSION

La semaine dernière, le "Patriote" demandait à nos compatriotes d'exiger le billet libellé en français de la Banque du Canada. Nous préparions les esprits aux directives de l'A.C.F.C. Cette dernière vient de mettre en branle une campagne en faveur de ce billet libellé en français.

Une circulaire, émanant du bureau du Secrétariat, contient les paragraphes suivants:

a) Voir à ce que les banques aient des billets français à la disposition de leurs clients; si elles n'en ont pas,

b) faire immédiatement les démarches nécessaires pour qu'elles en fassent venir sans retard. C'est notre droit; on nous a d'ailleurs promis qu'il y aurait des billets français pour tous ceux qui en désirent;

Quand les banques auront ces billets français,

(c) prendre l'habitude de les demander à l'exclusion de tous les autres, et de les demander avec insistance s'il le faut, chaque fois qu'on va chercher de l'argent;

(d) si l'on ne réussit pas à obtenir ce que l'on demande, porter plainte auprès du Ministre des Finances, à Ottawa, en lui donnant les détails de chaque cas (avoir soin de lui écrire en français; il n'est pas nécessaire de mettre de timbre sur l'enveloppe); de plus, aviser chaque fois le Secrétariat de l'A.C.F.C. à Vonda, qui écrira à Ottawa de son côté pour appuyer les plaintes signalées.

Voilà des directives que nous devrions tous suivre à la lettre. L'union fait la force. N'éparpillons pas nos énergies, nous n'obtiendrions que des demi-résultats, que des miettes. L'éparpillement, que de torts il a causé à notre race. Si nous marchions tous, les trois millions que nous sommes, derrière une idée, à l'appui d'une revendication des chefs! Les brimades et les denis de justice ne s'étaleraient pas si fréquents.

LA COHESION S'IMPOSE

Quand notre héritage religieux ou national est en jeu, il n'est plus question de frontières. Que la menace plane sur le groupe français de l'Ontario, ou du Manitoba, ou de l'Alberta, ou des provinces maritimes, etc., nous sommes tous menacés. Que les droits soient lésés sur un point du territoire canadien, le principe est violé dans tout le pays. Les Canadiens français ne sont pas d'une autre race en diverses provinces et leurs idéaux ne varient pas avec la configuration géographique.

Nous sommes tous solidaires, du moins, en bonne logique, nous devons l'être. Notre influence est la conséquence rigoureuse d'une action concertée.

D'aucuns lâcheurs se récrieront: A quoi bon tout ce tra la la! pour un mot de français sur un bout de papier!

Oui! c'est peu de chose qu'un mot de français sur un bout de papier, mais si ce bout de papier voyage d'un océan à l'autre, c'est le principe du bilinguisme, c'est-à-dire le français comme langue qui est reconnu par tout le territoire canadien. Ce minuscule papier dira à qui veut voir et comprendre que la race française au Canada est égale à la race anglaise, que les deux langues sont officielles. C'est toute la genèse de nos droits, de nos privilèges et de notre position dans le grand tout fédéré que constitue le peuple canadien.

Ce n'est pas grand'chose, pour certains snobs ou défaitistes, qu'un mot français sur la monnaie. Cependant, nier que nous y avons droit, c'est nier la Constitution. Si nous récusons ce droit, nous confirmons du coup la thèse du francophobe que le français n'est officiel que dans la "réserve québécoise". Lâcher sur une question de principe, c'est trouer la chartre de 1867.

LA COHESION S'IMPOSE!

L'on s'apprête à modifier la Constitution. Une rature à l'article 133 nous serait funeste.

Voici ce que disait à cet effet un sénateur: "C'est dangereux pour nous d'y (la Constitution) toucher. Les circonstances ne sont plus les mêmes qu'en 1867. La force numérique des Canadiens français n'est plus celle d'autrefois. Toute révision de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, dans les circonstances actuelles, est dangereuse pour la survivance française au Canada." M. Lacasse dit que c'est sur cette seule clause que s'accroche la survivance de nos droits comme minorité...

LA COHESION S'IMPOSE!

Le flot de l'immigration va reprendre tantôt son cours. On sait le projet Hornby et l'activité déployée par Lord Rodney en Angleterre. Danger de submersion pour notre race.

LA COHESION S'IMPOSE!

Maintenant que la persécution ouverte et violente s'est apaisée un peu partout dans le Canada, ne nous endormons pas dans une fausse quiétude. Si la vague rageuse ne claque plus au faîte de la forteresse française, les lames de fond en lèchent continuellement les bases pour les désagréger. Si les persécuteurs ont été éconduits, leurs lois iniques sont encore dans les statuts, paralysant notre efflorasion religieuse et nationale à l'école.

LA COHESION S'IMPOSE!

Nous sommes près du tiers de la population, nous avons droit à une représentation proportionnée au Parlement, dans le service civil. "En effet, dit le sénateur Lacasse, nous sommes au Canada un petit tiers ou un gros quart; vous auriez donc droit à un tiers de représentation en tout et partout; mais quand vous exigez la représentation du Québec exclusivement, vous limitez votre droit au neuvième; exemple: le directorat où M. Beaubien a été élu à la Banque du Canada pour représenter la province de Québec."

LA COHESION S'IMPOSE!

Dans le commerce, l'industrie, les corps professionnels et tous les domaines de la vie économique et sociale,... patronnons les nôtres. Achetons chez nous; partout faisons-nous servir en français; notre première considération à nos médecins, avocats ou notaires. Leurs succès rejailliront sur nous. Ils nous représenteront dignement et nous feront bénéficier de leur influence...

LA COHESION S'IMPOSE!

Dans notre province respective d'abord. Si nous ne pouvons effectuer la cohésion de nos forces sur ce terrain limité où notre mode de vie et nos intérêts sont identiques, comment rêver un mouvement d'ensemble dans tout le pays. De même que la famille bien constituée fait la force de la nation, de même chaque groupe fédéré solidement fera la force de la race française au Canada.

Donc, la cohésion autour de nos aspirations religieuses et françaises; la cohésion contre tout envahissement, incursion ou empiètement de la francophobie dans le domaine de nos droits.

PAUL CARDIN.

NOTRE JUBILÉ D'ARGENT

FELICITATIONS et VOEUX

Le Patriote.

Au nom du Comité local et de tous les Canadiens français de Régina, le correspondant se fait un heureux devoir de présenter au Patriote, à l'occasion de ses vingt-cinq ans, des félicitations, des remerciements et des voeux de longue vie et de prospérité. Puisse-t-il continuer son oeuvre de pénétration et avoir sa place dans tous les foyers catholiques de langue française; puisse-t-il encore longtemps garder son directeur actuel, le R. P. J. Valois, O.M.I.—La chronique de Régina.

M. John Buchan, go[uv]erneur général du Can[ada]

Sir George Perley l'annonce -- M. Mackenzie King [se ré]jouit -- Les collègues du nouveau vice-roi aux Commun[es l]e félicitent.

OTTAWA. — Sir George Perley, premier ministre intérimaire, a annoncé que le littérateur et politique anglais John Buchan sera le prochain gouverneur général du Canada. Il l'a fait en ces termes:

Sa Majesté a gracieusement consenti à approuver la nomination de M. John Buchan, compagnon de l'Honneur, membre du Parlement, comme gouverneur général du Canada, à la sortie de charge de Son Excellence le comte de Bessborough, cet automne. M. Buchan a eu une carrière distinguée. Formé à l'université de Glasgow et au collège Brasenose d'Oxford, il a été admis au barreau anglais comme membre du Middle Temple. Pendant deux ans, de 1901 à 1903, il a été secrétaire particulier de lord [illegible] était alors haut-com[missaire dans] l'Afrique du Sud. [illegible] dant la Grande Guerre [illegible] dernières années du con[flit] directeur de l'informa[tion] premier ministre Lloyd [illegible] puis 1927, il fait partie [de la Cham]bre des Communes, où [illegible] les universités écossaises [illegible] nées consécutives, 1933 [illegible] Roi l'a nommé lord-h[aut commis]saire pour l'église d'E[cosse illegible] Canada, M. Buchan es[t illegible] ment connu surtout com[me homme] de lettres. Ses oeuvr[es sont] variées: Une Histoire d[e la] Guerre, des biographies [de Wal]ter Raleigh, de lord Mint[o illegible] Montrose et de Cromw[ell illegible] breux romans. Il a épo[usé en 1]907 Suzanne-Charlotte, fille de feu l'honorable Norman Grosvenor, et il a trois fils et une fille.

M. Buchan félicité par ses collègues

LONDRES. — A la Chambre des communes, les députés ont chaudement félicité leur collègue, M. John Buchan, auteur et parlementaire écossais, qui vient d'être nommé gouverneur général du Canada.

M. Mackenzie King se réjouit de cette nomination

OTTAWA. — M. Mackenzie King, chef du parti libéral canadien, a exprimé sa joie de la nomination de M. John Buchan, comme prochain gouverneur général du Canada. Il considère cette nomination comme très heureuse.

L'ACTIVITE DE L'A.C.F.C.

BILLETS FRANCAIS DE [L]A BANQUE DU CANAD[A]

La Banque du Canada a commencé ses opérations il y a quelques semaines. L'on sait qu'elle a émis deux séries de billets, les uns libellés en français, les autres en anglais.

Tous les Canadiens français ont à ce propos un important devoir national à remplir: celui de demander, d'exiger ces billets français chaque fois qu'ils vont chercher [illegible] aux banques.

L'Exécutif de l'A.C.F.C. demande par conséquent aux membres de l'Association, et donc à tous les Franco-canadiens de la Saskatchewan, de s'acquitter de ce devoir et de s'en acquitter avec ensemble, avec entrain, avec persévérance.

C'est pour nous, uniquement pour nous que le gouvernement fédéral a fait émettre ces billets français. Allons-nous, en ne les exigeant pas aux banques, en ne leur assurant pas une large circulation, donner à nos adversaires raison de dire que nous n'y tenons plus maintenant qu'on nous les a donnés?

Allons! un peu de fierté nationale! Demandons partout, toujours, les billets français de la Banque du Canada.

"Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre," a dit un grand évêque. Les billets français de la Banque du Canada nous fournissent en ce moment une belle occasion de mettre un peu plus de français en Saskatchewan et de conformer nos actes à nos paroles.

❖ ❖ ❖

Si vous n'avez pas lu le substantiel article du Père Valois dans le "Patriote" de la semaine dernière, reprenez-vous. Lisez cet article, comme tous ceux qui sont et seront publiés dans les colonnes de votre journal sur cette importante question.

❖ ❖ ❖

A Prud'homme, grâce à la vigilance de monsieur Théodore Gauthier, gérant de la Banqu[e Ca]nadien[ne] Nationale et secrétaire [du Comité] Paroissial, les pre[illegible] Banque du Canada à [illegible] parition ont été d[illegible]. On ne s'attendait [illegible] moins, puisque l[illegible] paroisse du p[illegible] l'A.C.F.C.

RADIO

Les permis de radio sont expirés depuis le 31 mars. Il va falloir les renouveller. Or, il existe des permis bilingues. Exigeons-les des maîtres de poste, même dans les centres anglais. S'ils n'en ont pas, demandons leur poliment d'en faire venir. Rien ne nous oblige à acheter un permis libellé en anglais.

Encore là "si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre." C'est à nous, pas au voisin.

LAVENTURE

Nous avons le plaisir de saluer la fondation d'un nouveau cercle de l'A.C.F.C., celui de Laventure. Cette fondation est due au bon travail de monsieur Eugène Durette, chef de la région Debden-Shell-River.

Voici les noms des personnes qui ont eu l'honneur d'être choisies pour constituer le premier comité.

Président honoraire: M. l'abbé A. Paradis.
Président: M. M. Françon
Vice-président: M. Jos. Turgeon
Secrétaire: M. Elzéar Tremblay
Conseillers: MM. Ludger Laventure, Ulrich Cardinal, Napoléon Laventure, A. Talfaire, Albert Laventure, Napoléon Lavoie, Rosaire Ouellet, Arthur Savoie.

A M. Durette, aux officiers du Comité, aux membres du Cercle Paroissial de Laventure, nos félicitations et nos remerciements.

La province n'est pas obligée d'accepter l'enquête Dysart

REGINA. — La commission Dysart sur les ressources naturelles fait voir une grande variation dans la manière de calculer ce qui est dû à la Saskatchewan pour les terres aliénées par le gouvernement fédéral.

Le rapport du juge Dysart, président de la Commission et M. George C. MacDonald, représentant du gouvernement, établissent, par compromis, un paiement de $5,000,000. Le rapport, signé par le juge Bigelow, représentant de la Saskatchewan, donne $58,242,691 comme étant la valeur des ressources aliénées.

Le Manitoba reçoit $45,000,000

Le Manitoba a reçu $45,000,000 pour 12,000,000 d'acres de terres aliénées.

Le juge Bigelow dit que ces chiffres n'ont pas été vérifiés par la commission. Après avoir étudié plus en détail les réclamations de la Saskatchewan auprès du gouvernement, on arrive au chiffre de $58,242,691.

La Saskatchewan devrait recevoir plus, étant sur un pied d'égalité avec les autres provinces, au sujet de l'administration et du contrôle de ses ressources naturelles.

Les terres cédées aux compagnies de chemin de fer

Elles se chiffreraient à environ 29,687,769 acres. On ne tient pas compte du million d'acres consacrés au Parc National de Prince-Albert. Enfin, pour mettre la Saskatchewan sur une base d'égalité avec les autres provinces, elle devrait recevoir $63,000,000 ou à peu près.

AVERTISSEMENT

VICTORIA. — Le premier ministre T. D. Pattullo dit que dans les camps du secours direct, en Colombie canadienne, on prépare une protestation pour la première semaine d'avril. On n'est pas satisfait du secours reçu de la province.

La situation européenne

L'ANGLETERRE ET LE DESARMEMENT

VARSOVIE. — L'Angleterre serait disposée à participer au traité de Locarno, mais à la condition qu'il soit accompagné d'un désarmement drastique et universel, déclara le capitaine Anthony Eden, délégué anglais, au cours de pourparlers avec les dirigeants de la Pologne.

[LA] SUISSE PROTESTE [illegible]

BERNE. — Le gouvernement de la Suisse vient d'ordonner une enquête sur les agissements du parti nazi à la suite d'une note assez forte de protestation dépêchée à Berlin contre le prétendu enlèvement de journalistes réfugiés en la Suisse. L'ancien président Guiseppe Motta a déclaré que la souveraineté et l'indépendance du pays était en jeu.

UN VOTE DE CONFIANCE A FLANDIN

PARIS. — La Chambre des députés vient de donner une preuve de son appréciation et de sa confiance au gouvernement Flandin en approuvant, par un vote de 410 contre 134, les plans du gouvernement contre le réarmement de l'Allemagne et sa politique de maintenir le franc à sa valeur-or. Flandin a déclaré que les fortifications de la frontière seraient permanemment munies d'une garnison.

L'ITALIE EST PRETE

ROME. — Les machines de guerre de l'Italie sont prêtes à faire feu dans l'air aussi bien que sur terre. Elle a 1,507 avions militaires à sa disposition.

Dettes du secours direct

Changements dans la procédure

REGINA. — Le premier ministre J. G. Gardiner annonce un nouveau système d'arrangement des dettes, en Saskatchewan, bientôt. N'ayant presque rien obtenu des compagnies financières, il promet un redressement de la rente en gros, spécialement pour la région du sud de la province. C'est le résultat de la visite du premier ministre dans l'Est où des négociations furent arrêtées par les représentants des compagnies de crédit, le président de l'office du redressement des dettes provinciales et l'officialité du gouvernement local. Les compagnies et le gouvernement donneront bientôt des informations à ce sujet.

Voeux d'un lecteur

Ormeaux, 25 mars

Rév. Père Valois, O.M.I.,
Le Patriote de l'Ouest,
Prince-Albert, Sask.

Mon Révérend Père,

Je ne puis laisser passer le 25ème anniversaire du "Patriote" sans vous dire l'intérêt et la sympathie que j'éprouve pour l'oeuvre personnifiée et soutenue, depuis 1910, par notre journal et ceux qui y sont allés de dévouement et de sacrifices pour son maintien.

Je suis un lecteur du début, et mon souhait, qui peut paraître d'intérêt personnel, est que je puisse chaque semaine continuer toujours d'avoir la joie de recevoir, à mon foyer, ce journal d'informations saines et dont les pages sont imprégnées d'amour de la patrie et de la foi catholique.

Agréez, Rév. Père, l'expression de mes sentiments dévoués,

Eugène Durette,
Ormeaux, Sask.

"Etatisme et médecine"

L'étatisme semble la panacée à tous les maux dont souffre la société anémiée par la dépression. Les gouvernements y voient la l'unique formule à tous les malaises économiques. Alors naissent, comme des champignons, les offices — autant de trouées dans les libertés individuelles — du grain, des volailles, des pommes de terre, du crédit agricole, du salaire, de la vente, de l'achat...

L'Etat se plante partout à la place de l'individu. Ote-toi de là, je vais diriger moi-même tes affaires. Fais ce que je te dis. Je sais mieux que toi la formule. Sois-tu avocat, notaire, médecin, professeur, ingénieur, laboureur, si tu veux réussir renonce à ton initiative.

Nos députés se décernent ingénument un brevet de spécialiste dans les diverses branches de la science et de l'industrie. Sous prétexte de supprimer la maladie, ils suppriment le malade. Les corps professionnels ne fonctionnent pas bien; l'Etat, au lieu de rectifier certains travers entravant le développement normal de leur organisme, fait disparaître les corps et étatise la profession.

Il outrepasse ses attributions et sa mission. Il pénètre dans des domaines où il ne devrait jamais entrer. Son rôle n'est pas de se suppléer à l'initiative privée ou d'étouffer la liberté individuelle, mais tout simplement de mettre un frein aux folles exigences et dérèglement de cette initiative et de cette liberté; de faire respecter les droits communs et particuliers, d'établir un juste équilibre entre les deux; bref, de surveiller, diriger, encourager, promouvoir, réprimer... selon les circonstances.

Ces considérations nous amènent à un projet de loi qui se dessine dans notre province: l'étatisation de la médecine. Nous n'en connaissons [illegible] nous [illegible] n'ons assez entendu p[our] avoir la puce à l'oreille. Nous y voyons un danger.

Nous sera-t-il permis, à ce propos, de rappeler ici les paroles d'un écrivain qui est aussi un médecin, donc une autorité dans la matière, M. Georges Duhamel. Devant la Conférence Laënnec, "groupe catholique des étudiants en médecine de Paris," l'orateur développa avec humour et finesse le thème: "Etatisme et médecine".

L'orateur constata avec regret que l'étatisme a pénétré l'exercice de la médecine, et qu'il y apporte sans cesse des entraves plus fâcheuses. Cette interventionnisme se manifeste de multiples façons.

Et d'abord parce que la justice se mêle abusivement des rapports entre clients et médecins. Les procès médicaux ne sont pas de date récente. Mais leur nombre ne cesse de croître: alors que les avocats et les juges peuvent accomplir leur mission sans souci de poursuites éventuelles, le médecin est toujours hanté par les difficultés que la manvaise foi ou l'ignorance pourrait lui créer.

Les lois sociales, le plus souvent excellentes, n'ont pas toujours réglé avec une parfaite sagesse le rôle du médecin. Elles ont notamment introduit entre le médecin et le malade le "tiers payant", c'est-à-dire la Compagnie d'assurances. Une telle pratique a gravement nuit au prestige légitime de la médecine.

Enfin, l'extension de l'hygiène sociale, en soi très recommandable, a conduit l'Etat à des abus certains et souvent odieux, comme est, par exemple, la stérilisation en Allemagne. Nous n'en sommes pas encore là. Mais il importe qu'on soit chez nous en garde contre des prétentions qui, sous prétexte d'hygiène, pourraient porter atteinte aux plus nécessaires des libertés individuelles.

Les conséquences de cet étatisme envahissant, ce sont d'autres abus, et notamment la difficulté, pour le malade, de choisir librement son médecin, un foisonnement insupportable de la paperasserie, surtout le risque de voir compromis le secret professionnel.

Contre de tels dangers, les médecins ne sont d'ailleurs pas absolument désarmés. Le syndicalisme médical a rendu possible les plus utiles réactions, et demain l'Ordre des médecins permettra de refouler dans une certaine mesure l'Etat hors d'un domaine où il n'aurait pas dû pénétrer.

Ce n'est pas, du reste, qu'en matière m[édic]ale que l'étatisme sorte de [l'atmos]phè[re d]e panique, dont M. Duhamel [illegible]re ne pas voir très bien l'[illegible], est une source d'excès [plus] [o]u moins intolérables. Le rôle de la médecine sera sur ce terrain un rôle de frein. Elle a fait des concessions, puisqu'elle a complètement abandonné à l'Etat le soin d'organiser l'instruction médicale et qu'elle consent volontiers à collaborer avec lui pour l'application des lois sociales. Mais elle entend pour vivre garder son autorité, rester fidèle à sa mission, ne pas aliéner une indépendance nécessaire. Elle n'a jamais voulu recourir à la grève. Elle n'en saura pas moins mettre en oeuvre d'autres moyens pour interdire à l'Etat d'intolérables empiètements. Il y va du bien commun.

La conclusion de ces paroles, c'est que l'Etat doit collaborer avec les différentes professions, mais non leur enlever leur autorité et indépendance. Il lui faut sans doute freiner cet "individualisme qui a réussi à briser, à étouffer presque cet intense mouvement de vie sociale qui s'épanouissait jadis en une riche et harmonieuse floraison de groupements les plus divers", mais par ailleurs il lui incombe de respecter ces corps professionnels, les libres associations ou syndicats, car "plus parfaitement sera réalisé l'ordre hiérarchique des divers groupements selon ce principe de la fonction supplétive de toute collectivité, plus grandes seront l'autorité et la puissance sociale, plus heureux et plus prospère l'état des affaires publiques", dit le Pape dans l'encyclique Quadragesimo anno.

Joseph Valois, O.M.I.

Mort du R. F. Labelle

Samedi dernier, 30 mars, 1935, le service d'enterrement du Frère Fabien Labelle fut chanté dans l'église St-Michel de Duck-Lake, par le R. P. Delmas, O.M.I., principal de l'école résidentielle, assisté du R. P. Valois, O.M.I., et de M. l'abbé Emile Touchet, comme diacre et sous-diacre. Mgr H. Desmarais, Protonotaire Apostolique, curé de Duck Lake, adressa la parole à l'assistance donnant comme exemple aux fidèles le dévouement et le sacrifice continuel de l'apôtre inconnu, l'humble Frère coadjuteur, et offrit ses condoléances aux Oblats en son nom personnel et en celui de S. E. Mgr Prud'homme, absent du diocèse. Dans le sanctuaire on remarquait l'abbé Léon Auclair, curé de Rosthern, l'abbé Jean-Marie LeSann, curé de Ste-Anne de Titanic. Le R. P. Arthur Lajeunesse, O.M.I., le R. P. Allard, O.M.I., les Frères Pierre et Ange de l'Ordre de St-Dominique. L'assistance était nombreuse, venant surtout de Duck-Lake et de Carlton où le défunt avait de nombreux amis.

Après la cérémonie, le corps resta exposé dans l'église jusqu'au moment du départ pour St-Albert où il doit être enterré au milieu de ses frères dans le cimetière de famille des Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée.

Notes biographiques

Fabien Labelle naquit le 28 février 1853 du légitime mariage de Raphaël Labelle et de Clothilde Hallaire. Son père était un humble cultivateur de la paroisse St-Vincent de Paul et il résidait là où se trouve aujourd'hui le séminaire des Missions Etrangères de Pont-Viau. Ce fut dans l'église du Sault-des-Récollets qu'il reçut le saint baptême le même jour; car cette église se trouvait beaucoup plus rapprochée que celle de la paroisse. C'est là aussi que, pour la même raison, il suivit le cours de catéchisme préparatoire à la première communion.

A l'âge de dix-huit ans, il entra au noviciat des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée à Lachine où il prit l'habit religieux le 29 novembre 1871. Un de ses frères, Emery Labelle l'avait précédé et était mort pendant son année de probation. Le Frère Fabien Labelle prononça ses

(Suite à la page 2)

Pour embêter tout le monde

("L'Ordre", 23 mars 1935)

"Lundi de cette semaine, s'est ouverte officiellement la Banque du Canada et, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, une **piastre canadienne** a été émise en français sous l'autorité du parlement fédéral. Il appartient maintenant aux nôtres d'exiger partout des banques et dans le commerce cette **piastre française** qui vient de nous être donné par le gouvernement Bennett."

Ainsi s'exprime dans une manchette de sept colonnes le JOURNAL de Québec, organe de M. Dupré, qui croit évidemment avoir remporté une victoire considérable. Et un correspondant montréalais qui signe modestement D. P. nous écrit à ce sujet:

Montréal, le 18 mars 1935

Monsieur le directeur,

Y a-t-il une piastre canadienne; n'est-ce pas plutôt un dollar canadien qu'il aurait fallu dire?

Plus loin, il est dit: "Exigez cette piastre française..." Par quelle métamorphose la fameuse piastre canadienne es'-elle devenue tout à coup piastre française? A mon sens, l'expression "piastre française" est tout à fait impropre; parce que si la piastre existait vraiment au Canada, elle ne serait pas française, mais canadienne.

D'autre part, il n'y a pas que la piastre, ou plutôt le DOLLAR, qui soit libellé en français; il y a des billets de toutes les dénominations (des "gros bills", comme on dit vulgairement).

Au lieu d'exiger "cette piastre française" il faudra exiger des billets de banque (de toute dénomination) libellés en français.

Ne serait-ce pas plus juste?

Mais si le JOURNAL a raison quant au fond, ces questions de propriété terminologique ne sont-elles pas en l'occurence un peu futiles? Il faut demander des billets français non pas pour glorifier M. Bennett, comme le JOURNAL croit qu'il adviendra, mais pour embêter les banques, car celles qui n'ont pas de billets français et qui n'en veulent [illegible] seront embêtées; et quant au[x] autres, elles ne demandent qu'à l'être. Par un mouvement intelligent et concerté, les Canadiens de langue française peuvent faire comprendre au gouvernement qu'il était stupide de faire imprimer deux séries de billets, l'une anglaise et l'autre française, quand il était si simple de mettre l'anglais sur une face et le français au versa. Il faut, dans chaque cas, exiger des billets français; plus cela ennuiera de gens, plus on [illegible] contre ceux qui n'ont [illegible] voulu du véritable billet bilingue, réclamé par MM. King et Lapointe, cette fois pleinement d'accord avec le bon sens.

Olivar Asselin.

L'immigration juive

D'après les dernières statistiques de source sioniste, le nombre des israélites entrés en Terre Sainte depuis le recensement de 1931 est de 130,000. La population hébraïque a ainsi atteint le chiffre total de 310,000 contre 900,000 Arabes. De la sorte, le pourcentage des Juifs, qui, au temps de l'occupation anglaise, était à peine de 6, est maintenant monté à 25, c'est-à-dire à un quart de toute la population de la Palestine.

Et comme, à ce que disent les organes sionistes, l'immigration continuera à envoyer en Terre Sainte une moyenne de 50,000 à 60,000 Juifs par an, si l'on tient compte aussi de l'augmentation naturelle due aux naissances sur place, on peut prévoir que dans une dizaine d'années au maximum, les israélites formeront la majorité des habitants du pays.

Domrémy

CONCERT

Jeudi, le 28 mars dernier, les officiers du cercle franco-canadien de Domremy donaient un magnifique concert au bénéfice de notre Association C. F. C. La salle publique était comble, et les acteurs et actrices, parfaitement dans leur rôle, furent chaleureusement applaudis.

Voici le programme:

Duo—Ouverture—Le Carillon: Mme J.-E. Ouellet et Mlle Aline Ouellette.

Choeur: "Le blé qui lève", groupe des acteurs.

Comeédie en un acte — Un parfait Imbécile. Acteurs: Marcien Forestier, Dr Legault, J.B., Pierre Marsollier, Jules Lavertu, Aline Ouellette, Blanche Parent.

Chant—Reviens Dollard: Philippe Bouffard.

Comédie: Le Protégé de Tante Eulalie. Acteurs: Germaine Deault, Blanche Parent, Aline Ouellette, Jules Lavertu, William Deault, Leo Brodeur, André Baribeau, Clément Mireault.

Chant: "J'ai deux Amours": Jules Lavertu.

Camédie: Un nuage conjugual. Acteurs: Jules Lavertu, Jos. Brodeur, Aline Ouellet, Blanche Parent.

Chant: Tout nous dit d'espérer: Aline Ouellette.

Au piano— Mme J.-E. Ouellet, pianiste émérite et distinguée.

O CANADA.

Sincères félicitations et remerciements aux organisateurs, aux actrices et acteurs de ce beau concert du 28 mars.

GOURET

Le club de gouret de Domrémy s'est encore signalé cet hiver par plusieurs victoires sur les clubs de St-Louis, Hoey, Crystal Spring et Wakaw. Honneur à Domremy.

MAIRE

M. Henri LeBlanc, conseiller, a été élu maire de Domremy en remplacement de M. Geoffrey Green, décédé.

Nos félicitations et meilleurs souhaits au nouveau maire.

MARGUILLIER

Ce six janvier de la présente année, après une annonce faite au prône de la messe, le dimanche précédant, l'élection d'un nouveau marguillier. M. Arthur Laventure sortant de charge. Une sonnerie de cloche annonça l'ouverture de l'assemblée.

M. Constant Trumier proposa que M. Arthur Lavertu soit réélu pour un nouveau terme. M. Pierre-Marie Marsollier seconda la proposition. l'assemblée approuva à l'unanimité M. Arthur Lavertu est déclaré élu pour cinq ans.

Remerciements et félicitations à M. Lavertu.

Les travaux de refection de l'intérieur de notre église sont commencés. Nous espérons que tout sera terminé pour la mi-mai. M. Peter Haip, peintre de renom en est le contracteur.

BAPTEMES

Le 13 janvier, a été baptisée, Marie Loretta Angéline; née le 7, enfant de M. et Mme Jos.-Louis Georget. Parrain et marraine, Joseph Marsollier et Loretta Lavertu.

Le 20, a été baptisée Albert[ine] Marina, née le 17, enfant de M. et Mme Oliva Lavertu. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Lavertu.

Le 17 février, a été baptisé, André, Alexandre, Joseph, né le 14, enfant de M. et Mme Paul Blondeau. Parrain et marraine, M. et Mme François Béland.

Le 4 mars, a été baptisée, Marie-Jeanne, Félicitée, née le 6 enfant de M. et Mme Romuald Leblanc. Marraine, Antoinette Langlois; parrain, Adrien Langlois.

MARIAGE

Le 31 janvier, M. Louis Le Farennec de Domremy et Mme Vve Henry Comeau, née Emilie Guigon aussi de Domremy. Nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité aux nouveaux époux.

Cut Knife

M. l'abé C.-E. Arès est encore absent. Il fut demandé au chevêt de sa mère mourante, il y a quelques semaines. Sa ménagère, Mlle Béatrice Thibodeau fut aussi demandée au chevêt de Mme Arès, à St-Césaire, P.Q. Espérons qu'ils seront bientôt de retour.

Durant l'absence de notre curé, la paroisse fut témoin d'une triste perte en la personne de M. Télesphore Beaudry, décédé dimanche, le 24 mars, à l'âge de 42 ans.

M. Beaudry fut victime d'un accident de scie-ronde. Instantanément, le choc étouffa le moteur. M. Beaudry demeura inconscient du vendredi soir jusqu'au dimanche matin.

Le disparu laisse éplorés son épouse, 4 fils et deux filles, 4 frères et 2 soeurs. Le service fut chanté par M. l'abé Belleau, curé de Carruthers, en l'absence de notre pasteur.

La messe du dimanche est toujours chantée par un Père Oblat de Battleford.

La soirée qui devait avoir lieu lundi dernier, le 25, est remise à une date inconnue.

MM. Léo et Earl Beaudry sont de retour du collège de Gravelbourg, depuis les funérailles de leur père.

LIVRES ET REVUES

"LES P'TITS LIVRES"

Par JOSEPH DESILETS

L'auteur de "Un Gendre Enragé", "60 Minutes Ambassadeur au Japon", "Nos Sincères Sympathies", et "L'Héritier Numéro 999", nous revient avec une nouvelle comédie: "Les P'tits Livres".

La pièce est pour jeunes gens bien qu'il y soit question de Mademoiselle Hermine, fille unique de Grosjean.

L'histoire de ce bon Monsieur Grosjean qui préfère un fabricant de savon faiseur d'argent, pour gendre, à un auteur, charmant garçon, mais pas riche, ne manquera pas d'amuser les spectateurs.

I y a dans cette pièce des dialogues et des situations du plus grand comique. L'action ne ralentit pas. L'intrigue est bien soutenue. Ce Grosjean qui se fait insupportable et déplaisant finit par se faire pardonner par l'auditoire, et, le fabricant de savon sait entretenir, par ses réparties, le bon rire à gorge déployée, sa bonne humeur ne le laissant pas quand même il voit que la bataille pour la possession du coeur de la charmante Hermine est perdue pour lui.

Les cercles d'amateurs auront certes grand plaisir à rendre cette comédie, qui, de même que les autres du même auteur est faite à l'intention de nos jeunes gens.

"Les P'tits Livres", comédie en un acte, par Joseph Désilets. Prix: $0.50. Chez l'auteur à Victoriaville, et dans toutes les bonnes librairies.

PETITE FONTAINE D'AMOUR

Dom Félix Lajat, O.S.B. "Petite Fontaine d'Amour": Soeur Marie-Anne Fontaine, religieuse hospitalière de Saint-Joseph, de l'Hôtel-Dieu de Tracadie, N.-B. — Montréal, L'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Vol. in-12 de 184 pages. Prix, 50 sous en librairie, 55 sous par la poste.

"Ce petit volume nous raconte la vie toute simple d'une petite acadienne, Marie Anne Fontaine, née à Guimond-Village, au comté de Kent, N.-B., le 2 février 1911 et décédée le 6 juillet 1934, chez [les] Soeurs Hospitalières de Saint-[Jose]ph à l'Hôtel-Dieu de Tracadie. [El]le y avait fait profession le 2 août 1932. C'est surtout l'histoire de cette âme, âme très pure mais éprouvée par de grandes souffrances, que nous donne l'auteur, qui l'a connue intimement depuis 1914, et qui fut jusqu'à sa mort le confident de sa vie intérieure. Mais de la vie de cette religieuse, qui a été admirable de charité, de patience, de soumission à la volonté de Dieu, rien n'a paru à l'extérieur. Elle fut bien la réalisation de la "vie cachée dans le Christ."

Ce qu'il y a d'extraordinaire en Soeur Fontaine, c'est justement qu'elle n'a rien d'extraordinaire: elle est complètement, totalement imitable. Enfants, jeunes filles, religieuses, toutes peuvent trouver en elle un modèle aussi charmant, aussi attrayant qu'il est parfait.

"Petite Fontaine d'Amour" est digne de figurer aux côtés des biographies de Gérard Raymond et de Soeur Ste-Cécile de Rome."

Mort...

(Suite de la 1ère page)

premiers voeux d'un an le 30 novembre 1872 et les renouvela pour cinq ans l'année suivante à pareille époque.

Le 22 [illegible] 1874, Mgr Grandin arrivait de [illegible] à Montréal accompagné d[e] [illegible] [D]onald, du Frère coadjuteur P[illegible] et de nombreux postulants [illegible] ecclésiastiques que laïques. [illegible] un extrême besoin le Frères [illegible] se lancer immédiatement a[illegible] il, il échangea un postulant, [illegible] four, contre le Frère Fabien [illegible] le qu'il destinait au Lac Caribou.

Le dé[part] de Montréal eut lieu le ler juin [illegible] à 6 heures du soir. Les futu[rs m]issionnaires voyagèrent par les [grand]s lacs, de Sarnia à Duluth, p[illegible] [p]rirent le train jusqu'à Moorhe[ad]. De là ils remontèrent le cours d[e la r]ivière Rouge sur un bateau à [vape]ur chargé d'émigrants et en[combré] de marchandises. Ils arriv[èrent le] jour de la fête du Sacré-[Coeur à] St-Boniface où Mgr Gra[ndin et] Mgr Taché qui étaient ver[illegible] voie plus rapide, les att[endaient].

[illegible] à deux heures de l'a[près-midi les] voyageurs quittèrent St-B[oniface] [e]n charrettes à boeufs sous la [conduite]on de Baptiste Pépin. La c[aravane se] composait d'un évêque, [illegible]tres, un diacre, deux frères [illegible] [p]rofès, deux juniorise[s] [illegible] postulants convers, trois [illegible] [F]risés et une de leurs aux[illegible] Le 23 juillet, on arriva à St [illegible] où la mission était en construction.

C'e[st là que] se firent les adieux. La car[avane] se scinda en deux. Le Père [illegible] le frère Labelle et le junior[iste] [Dau]phin partirent pour l'Ile[-à-la-Crosse], guidés par Baptiste Pépin [tandis] que Mgr Grandin et les au[tres] continuaient leur route vers S[t-Albert]. Le frère Labelle et son [com]pagnon arrivèrent à la mis[sion St-]Jean-Baptiste de l'Ile à la C[rosse le] 22 août, quatre jours [illegible] [F]rère Moulin. Celui-ci prenai[t la cha]rge de supérieur en rempl[acement] du P. Légeard dont la sant[é était] précaire.

Le [frère] Labelle n'était là que provis[oireme]nt; il devait se rendre le prin[temps] suivant à la mission St-Pie[rre du La]c Caribou. Le 2 juin 187[illegible] [Mgr G]randin venait faire sa visi[te] à la Crosse. Il y passa u[illegible] plus de deux semaine aidant [les m]issionnaires pendant les exerc[ices de] la mission du printemps. [Le] 21 juin il partait pour le Lac Car[ib]ou accompagné du frère Labelle et de deux Montagnais de l'Ile à la Crosse qui lui servaient de guides.

Ils arrivèrent à l'improviste le 9 juillet; le P. Gasté ne les attendait pas si tôt, malgré les affirmations du frère Guillet qui, par suite de je ne sais quelle prémonition se disait certain qu'il arriverait ce jour-là. La joie de se rencontrer en fut d'autant plus grande. Le séjour de Mgr Grandin [illegible] [p]artit le 16 du même [mo]is. Le frère La[belle] [illegible] jours plus tard, se mettait à l'oeuvre et commençait la pêche. A l'automne il la reprit de plus belle et amena à la mission St-Pierre plus de quatre mille poissons. C'était lui aussi qui s'occupait du bois de chauffage et il y pourvoyait abondamment.

Après les fêtes de Pâques, en 1877, le Frère Labelle fit son premier voyage aux terres des Esquimaux, à cinq jours de marche de la mission St-Pierre pour aller, avec les gens de la Compagnie de la Baie d'Hudson, au camp du chef chercher des vivres et du suif de caribou.

A son retour il partait pour le Fort Cumberland afin d'aider le frère Némoz à construire une maison-chapelle à la mission St-Joseph où le Père Paquette venait de s'installer depuis peu.

Pendant son séjour au Fort Cumberland, le temps de son oblation perpétuelle était échu. Son supérieur lui avait dit de se préparer à ce grand acte pour le 17 février, jour cher à tout coeur oblat. Mais, par suite de difficultés imprévues, le P. Gasté ne put arriver à la Mission St-Joseph de Cumberland qu'au commencement de mars. Le Frère Labelle, par suite, prononça ses engagements solennels le 3 mars 1878. Ce fut l'occasion d'une grande réjouissance. Le P. Gasté présidait la fête assisté du P. Bonald, du P. Paquette et du bon frère Némoz. La bonne dame Bélanger, femme du Bourgeois en chef du district avait fait tous les frais de la décoration de la petite chapelle ainsi que ceux de la table des missionnaires.

Les deux frères coadjuteurs achevèrent la maison-chapelle de la mission St-Joseph au commencement de mai. Le P. Gasté, avant de renvoyer le frère Némoz à l'Ile-à-la-Crosse, voulut profiter de sa présence pour construire au Lac Pélican où rien n'avait été fait, faute d'ouvriers. Le frère Némoz et le frère Labelle arrivèrent donc à cette mission le cinq juin et se mirent immédiatement à l'ouvrage.

Le travail terminé, le Frère Labelle revint au Lac Caribou où le frère Guillet soupirait après son retour, et reprit ses chasses, ses pêches, ses voyages et ses constructions.

Après six années de séjour dans la pénible mission du Lac Caribou, Mgr Grandin le transféra à l'Ile-à-la-Crosse où il arriva le 17 juillet 1881. Le P. Légeard était mort; le P. Legoff qui l'avait remplacé avait été obligé pour raison de santé de partir pour St-Boniface, de sorte que le fardeau du supériorat reposait sur les épaules du jeune P. Rapet arrivé depuis deux ans à peine.

C'est là qu'il se trouvait à l'époque du soulèvement métis e 1885. L'Ile à la Crosse, dans la lointaine solitude, ne fut pas sans avoir elle aussi ses heures d'angoisses. Le 27 décembre 1883 la Soeur Marguerite-Marie, soeur cadette de Louis Riel, était morte de tuberculose à l'Ile à la Crosse; la divine Providence l'avait sans doute rappelée afin de lui épargner le spectacle des tristes événements qui [allaient] bientôt se dérouler sous la conduite de son frère. Mais celui-ci accusait les religieuses de la mission St-Jean-Baptiste d'avoir fait mourir sa soeur de misère, et proférait des menaces terribles contre elles. Quand arriva le bruit de l'approche des Métis et du pillage de l'entrepôt du Lac Vert par les Sauvages, une terreur panique s'empara de la communauté et du personnel du Fort. Les Soeurs prises d'affolement ne voulaient pas rester un jour de plus dans leur couvent. Il fallut fuire vers l'inconnu comme au moyen-âge les moines devant la poussée des barbares. Pendant un mois, du 30 avril au 28 mai, les Pères, les Frères, les Soeurs et les employés du Fort vécurent dans une île perdue au milieu des forêts, toujours en alerte de peur que quelqu'un des insurgés ne vint à découvrir leur retraite. Jours d'anxiété et de privations.

Le 30 mai, à 10 heures du soir, la petite communauté revint à l'Ile à la Crosse. La tranquillité et la paix ne furent plus troublées. Le frère Labelle reprit son métier de charpentier réparant, construisant, préparant mille projets de construction dans cette mission où toujours quelque nouveau besoin se présentait. Il vécu ainsi jusqu'en 1894.

A cette époque l'Ile à la Crosse n'appartenait plus au diocèse de St-Albert. Le 10 octobre 1890 ce diocèse avait été divisé pour former dans sa partie nord-est le vicariat de la Saskatchewan; un an plus tard, le 6 octobre 1891, le nouveau titulaire, Mgr Pascal, faisait son entrée au siège de son vicariat apostolique. A sa première visite à l'Ile-à-la-Crosse, Mgr Pascal se prit d'affection pour le frère Labelle, si pieux, si prévenant et si dévoué. A l'été de 1894, il lui donna son obédience pour la maison vicariale de Prince-Albert où il y avait tant de travaux de menuiserie à faire. Au printemps suivant, il s'en vint à Duck-Lake pour construire l'église paroissiale du St-Coeur de Marie. Ce travail l'occupa jusqu'au mois de novembre. Quand il l'eut terminé, il revint à Prince-Albert.

Au mois de mars 1897, le frère Labelle retourna à l'Ile-à-la-Crosse ou de nouvelles constructions le réclamaient. Il y fit un séjour de trois ans et revint ensuite à Prince-Albert à la fin du mois de mai 1900. C'est pendant ce dernier séjour à Prince-Albert qu'il fut envoyé construire la première église de Delmas et, plus tard, celle de St-Louis.

En 1919, quelque temps après le départ de Mgr Pascal pour sa visite ad limina apostolorum, le P. Henri Grandin, provincial de l'Alberta et de la Saskatchewan réunies, confia le Frère Labelle aux soins du R. P. Henri Delmas de l'Ecole Industrielle de Duck Lake. Il occupa jusqu'au mois de juillet 1930 la charge de maître-menuisier dans cette importante institution. A cette époque, jugeant qu'il avait bien mérité un peu de repos, le P. Delmas ne lui laissa le travail qu'autant qu'il se trouvait pour lui un besoin et une distraction. Il put dès lors vaquer [à loisir à toutes ses dévotions sup]plémentaires, sans craindre de compromettre les intérêts de l'institution.

Le frère Labelle, grâce à sa robuste constitution, n'avait connu la maladie; il put avoir parfois des malaises, des indispositions, mais jamais un mal de nature tant soit peu grave ne l'obligea à garder la cellule pendant plusieurs jours. Aussi quand il se sentit sérieusement atteint le 10 septembre dernier, il eut peur d'être surpris subitement par la mort et demanda aussitôt l'extrême-onction. Il n'y avait pourtant aucun danger immédiat; il se rendait à la chapelle, à la récréation, il se hasarda même un jour jusqu'à aller voir ses outils qui depuis plusieurs semaines sommeillaient inactifs dans leur coffre; mais il revint si essoufflé, si accablé qu'il comprit que la visite qu'il venait de leur faire était une visite d'adieu. Bientôt, le mal empirant, il dut garder la Chambre, puis il ne se leva plus. Le P. supérieur lui donna l'Extrême-Onction qu'il réclamait avec tant d'insistance. L'oedème faisait un progrès lent mais continuel. La respiration était difficile, et il délirait parfois; mais il ne souffrait aucune douleur cuisante.

Le 17 mars, le malade reçut la visite de son frère Abundius et d'un de ses neveux venus de Montréal. Malgré son état de faiblesse, il avait le plein usage de ses facultés mentales. Il fut heureux de revoir encore une fois son frère et s'intéressa à toutes les nouvelles des absents. Malgré tout le plaisir qu'ils lui causaient, les entretiens prolongés le fatiguaient. Les visiteurs repartirent le mercredi suivant. Le bon Frère Labelle semblait avoir attendu ce moment pour faire ses adieux à la terre. Le 26, des douleurs violentes commencèrent à se faire sentir, et continuèrent pendant la journée suivante sans que le malade proférât la moindre plainte. La journée ne devait pas se terminer. Quand les enfant se rendaient à la chapelle pour la bénédiction du Très Saint Sacrement, la garde-malade vint avertir le P. Delmas du dénouement prochain. Il se rendit auprès du mourant et récita les prières des agonisants, le chapelet, les litanies de St-Joseph qu'il aimait tant. Au moment où les enfants chantaient le cantique final à St-Joseph, le malade rendit sans secousse et sans agonie, sa belle âme à Dieu. C'était le vingt-septième jour de mars 1935, quatre-vingt-deux ans et un mois après sa naissance. Ce fut un serviteur bon et fidèle, respectueux du prêtre, régulier et pieux, serviable pour les autres et sévère pour lui-même. "Euge, serve bone, quia in pauca fuisti fidelis."

LE PATRIOTE de l'Ouest

Publié par Le Patriote Publishing Cie Ltée à Prince-Albert, Sask.

Directeur: J. VALOIS, o.m.i.

Gérant: L. Bussière, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

Annonces Classées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion TARIF: 2 sous par mot

Tondeuses à chevaux

LAMES de tondeuses à chevaux aiguisées avec satisfaction garantie. Joel Repair Shop, 48 11e rue Est.

EMPLOI DEMANDE

JEUNE HOMME sérieux, avec huit ans d'expérience dans travail de banque désire position dans un bureau. Bonnes références. Cours classique en anglais et connaissance suffisante du français. Adressez boite 8, le Patriote.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

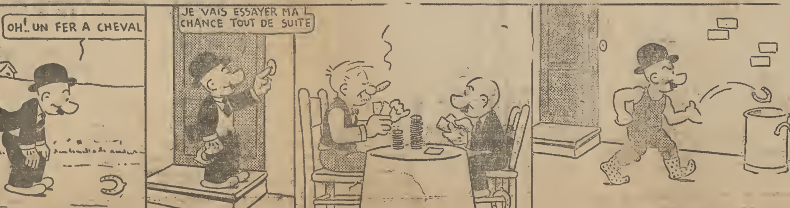
PITCHE parle bien, mais écrit mal.

L'ALCOOL EST UN POISON....

UN POISON AUSSI NOCIF QUE MALFAISANT, UN POISON MESDAMES MESSIEURS UN POISON QUE....HEUH....UN......



PITCHE, trouve un porte-bonheur



La sanglante tragédie de Frog Lake

Numéro 2

Deux postes dépendaient plus spécialement du Lac la Grenouille; la mission St-Charles au Lac-en-long et la mission St-Louis du Lac d'Oignon. La première avait sa maison-chapelle toute construite depuis plusieurs années. Cette petite bande exemplaire du chef Kiyiwin avait été confiée au mois de juillet 1882 aux soins du P. Mérer qui y avait goûté de bien douces consolations. Malheureusement le missionnaire, par suite de maladie, dut abandonner momentanément son poste au moment où ses pieux néophytes auraient le plus grand besoin de ses sûrs conseils. (1)

A la mission St-Louis du Lac d'Oignon, la position était complètement différente. Par suite de la longue résidence d'un pasteur, la population était devenue presque complètement protestante. Il était urgent d'y faire quelque chose pour sauvegarder les quelques catholiques de la place. Le 22 février 1884, Mgr Grandin avait donné au P. Fafard l'autorisation d'y bâtir un peu en dehors de la réserve, près du temple protestant, une maison-chapelle convenable où les Pères pussent se retirer quand ils iraient passer un temps plus ou moins long sur la réserve. (2) Le fermier instructeur du Gouvernement accorda son aide pendant la construction. Lorsque cette maison eut été rendue habitable, le P. Marchand y fut envoyé en résidence. Les convertis du P. Lacombe, ne tardèrent pas à se rallier autour de lui. (3) Avec l'aide d'un ancien employé de la Baie d'Hudson, il réussit à terminer la maison-chapelle qu'il comptait faire bénir à Pâques. Son ministère avait déjà été si fructueux que, à cette époque, la moitié de la population de la Réserve était catholique. (4)

En 1883, la réserve du Lac de Roche avait été supprimée après la mort du chef, de sorte que la mission du Bon Larron avait disparue et les quelques familles de ce groupe étaient venues se joindre à celles du Lac la Grenouille. La bande de Man-who-Wins se trouvant aussi trop réduite en nombre suivit son exemple de sorte que, au début de 1885, il y avait trois réserves fondues en une seule. Tous ces Indiens étaient Cris des Bois, calmes, pacifiques, et en grand nombre chrétiens. (5)

Au mois de janvier 1885, arriva la bande de Big-Bear comprenant une vingtaine de familles. C'était là ce qui restait du groupement autrefois puissant et redouté des Cris des Prairies. Peu à peu, le goût de la vie nomade désormais sans charmes au milieu d'un pays dépeuplé de gibiers, l'avait désagrégé. Ce n'était plus qu'un ramassis de révoltés et de turbulents, sans foi ni loi, vivant de crimes et de rapines, méprisés et honnis même de leurs congénères. Ils n'avaient consenti à siguer le traité avec la Couronne que poussés par la faim, le 8 décembre 1882. Ils annoncèrent alors leur intention de se fixer, le printemps venu, dans les environs du Fort Pitt, (6) mais ils n'en firent rien et continuèrent leur vie vagabonde de réserve en réserve, semant partout le mécontentement et l'insubordination.

Leur chef était sexagénaire et sa fougue d'antan s'était grandement émoussée sous le poids des ans. (7) D'autre part, son autorité qui autrefois avait régnée suprême sur tous les Cris des Prairies, n'était plus désormais qu'une ombre; ses avis étaient dédaignés; ses ordres étaient discutés. Mais le manteau du pouvoir n'était tombé des épaules du vieillard que pour être saisi par un de ses fils, Ayimésis, "The Awkward", vrai génie du mal, qui ne se servait du nom de son père que pour promouvoir ses sinistres projets. Il était du reste admirablement secondé par une clique de chenapans de même acabit, en tête desquels brillait le chef-de-guerre, Wandering-Spirit. (8)

Dans ce groupe des Cris des Prairies, il n'y avait pas un seul chrétien. Aussi pendant l'hiver firent-ils beaucoup de mal parmi les Cris de Frog-Lake par leurs pratiques superstitieuses et leurs cérémonies païennes. Toutes les nuits, il y avait danse du thé; souvent même, ils organisaient la danse des Sioux que l'on dit très mauvaise. (9)

Leur influence néfaste s'étendit à toutes les réserves environnantes, même aux fervents chrétiens de la Mission St-Charles du Lac-en-Long, privés de la présence du missionnaire qui eut pu les guider. (10)

LE MASSACRE

Aux approches du printemps, la surexcitation des esprits était au comble. Les rumeurs de guerre contre les Blancs circulaient de loge en loge. Les conseils de guerre se multipliaient pour discuter les messages réitérés des Métis. (11) Les harangues sanguinaires des plus exaltés, l'appel aux passions violentes, l'appât d'un riche butin, la promsese du retour des beaux jours d'antan, tout cela était de nature à tourner la tête aux jeunes écervelés. Les sages avaient beau dire: "Restons neutres. Les affaires des Métis ne nous intéressent pas"; l'influence des extrémistes de la bande de Big-Bear finissait toujours par prévaloir. On sentait de la poudre dans l'air, bien que le secret des délibérations fut soigneusement gardé.

Le 31 mars, à une heure avancée de la nuit, un soldat du Fort Pitt arrivait avec la nouvelle de la défaite des soldats à Duck Lake. Il était porteur d'un pli de son chef de poste, le capitaine Dickens, qui exposait la gravité de la situation et recommandait à la population blanche de venir se mettre sous la protection de sa garnison derrière les palissades du fort. (12)

Il était onze heures du soir quand l'agent des Indiens accompagné du maître de poste vint frapper à la porte du presbytère. Le P. Fafard, déjà couché, se leva pour aller leur ouvrir la porte. Le vieux Williscroft, serviteur du P. Marchand, vint se joindre à eux pour entendre les nouvelles. (13) Lorsque le missionnaire sut qu'il était question d'abandonner la place, il se récria. Les autres pouvaient le faire, mais lui, jamais. Ce n'était pas, au moment où les Indiens avaient le plus besoin d'aide et de conseil que l'on devait songer à les quitter.

Ces paroles déconcertèrent l'agent. "C'est vraï, mon Père; moi aussi, je dois rester à mon poste bien que, de prime abord, la prudence m'ait conseillé de prendre le parti contraire."

(à suivre)

NOTES

(1) Codex Historique de N.-D. du Rosaire, au Lac d'Oignon. — Décision du Conseil Vicariat de St-Albert.

(2) Décision du Conseil Vicarial tenu à St-Albert le 22 février 1884.

(3) Codex Historique de N.-D. du Rosaire au Lac d'Oignon.

(4) Codex Historicus de la Mission de N.-D. du Rosaire.

(5) -do-.

(6) History of the Royal North-West Mounted Police by Ernest J. Chambers, p. 65. Depuis que les chefs Luck-Man et Little Pine, les deux plus fidèles acolytes de Big-Bear, avaient signé le traité No 6 à la grande réunion de Sounding Lake, le 30 août 1879, le Grand-Chef des Cris des Prairies avec sa petite escorte demeurait le seul à refuser tout arrangement avec la Couronne Britannique. Voyant que son entêtement ne servait qu'à le priver des faveurs du gouvernement sans lui procurer le moindre avantage, il se décida enfin à accepter les conditions faites à ses congénères par le traité signé à Carlton et au Fort Pitt. Le 8 décembre 1882, il se rendit donc avec sa suite au Fort Walsh, et, après tout un après-midi occupé à discuter point par point avec le Colonel Irvine les différents articles du traité, il s'avança majestueusement pour apposer sa signature à l'acte officiel en présence des chefs Luck-Man, Little-Pine et de plusieurs autres qui l'avaient accompagnés.

(7) Robert Jefferson, Battleford Historical Society Publications, Vol. I, p. 25.

(8) R. P. Rémas, Missions des Oblats de Marie Immaculée, Tome XXIII, page 432.

(9) Codex Historicus de la Mission de N.-D. du Rosaire, Lac d'Oignon.

(10) Le P. Michel Mérer, chargé de cette mission, était retenu malade à St-Albert depuis le jubilé de Mgr Grandin en 1883.

(11) Codex Historicus de N.-D. du Rosaire.—"Les Cris du Lac la Grenouille reçurent par l'entremise du vieux Montour une lettre de Riel. Ils n'en firent pas grand cas. La chose était presque oubliée quand ils en reçurent une seconde. Big-Bear reçut aussi un message à la suite duquel il y eut une assemblée dans la maison d'un nommé Young-Chief".

(12) The War Trail of Big-Bear, W. B. Cameron, page 48.

(13) W. B. Cameron, page 50. La présence de Williscroft suppose l'arrivée de son maître, le P. Marchand.

Le théâtre

Conférence de M. Guy Gravel, faite le jour de la Saint-Joseph, 19 mars 1935, devant l'Académie Saint-Pierre, dans la Salle du Collège de Gravelbourg -- Présentation du conférencier par M. Emile Mandin, président du cercle

(Suite et fin)

Le théâtre prouve son utilité en se répandant dans tous les pays du monde sous quelque forme que ce soit. Il semblerait qu'il fut de tout temps un besoin de l'humanité. N'est-ce pas le poète latin Juvénal qui disait que les Romains en étaient arrivés à ne demander que du pain et des spectacles gratuits.

Napoléon s'occupa beaucoup de théâtre. Il faisait donner des représentations en son château de Malmaison à Reuil près de Paris. Les membres de sa famille y compris sa femme et sa belle-fille tenaient les principaux rôles. L'empereur lui-même s'y était essayé, mais comme il jouait fort mal, il se contentait d'exercer les autres. C'est aussi lui qui a fait passer les lois sages et démocratiques qui régissent encore aujourd'hui les théâtres de France.

Lord Bessborough, notre sympathique gouverneur-général est aussi un champion du théâtre. C'est sous ses auspices qu'eut lieu à Ottawa le grand gala dramatique bilingue — tournoi où les concurrents français figurèrent avec éclat. C'est l'Union dramatique de Québec qui remporta la palme. L'on devait jeter cette fois les bases d'un théâtre national canadien.

Les Canadiens ont toujours aimé le théâtre. Aussi, est-ce en 1646 qu'il faut remonter pour trouver les premières pièces jouées au pays. C'est plus que nos compatriotes anglais peuvent dire. En effet, dans la maison des "Cent Associés" à Québec, en 1646, l'on joua "Le Cid" de Corneille. Peu après l'on joua "Héraclius" du même auteur, puis ce fut la reprise du "Cid".

Sous M. de Frontenac, le chevalier de Mareuil avait monté "Tartufe" de Molière qu'il devait faire jouer non seulement au château St-Louis, résidence des gouverneurs d'alors, mais aussi "au séminaire et dans toutes les communautés religieuses" avait ordonné M. le gouverneur. L'évêque, Mgr de Saint-Vallier, jeta les hauts cris. Il montra les dents et la pièce ne fut pas jouée. Dans l'intervalle, il avait lancé un mandement contre les comédies impies, impures et injurieuses au prochain."

On se plaint un peu partout que le théâtre est en baisse. Les directeurs ne font plus recettes. Plusieurs d'entre eux ferment leurs portes. Où est le remède. Tournons-nous vers les classiques. Arthur Hopkins, peut-être le plus important des directeurs de théâtre de Broadway, écrivait récemment dans une revue: "Si le théâtre veut survivre s'il veut lutter avantageusement contre le cinéma, il devra mener le spectateur sur des cimes plus hautes."

Le populo et avec lui tous les partisans du moindre effort (et ils sont nombreux) vont au cinéma ou écoutent la radio chez eux. Le remède? Que les directeurs de théâtre se tournent vers les classiques pour le choix de leurs pièces. Les classiques ne sont pas nécessairement ennuyeux. Il y en a même beaucoup qui sont très intéressants. On ne s'ennuie pas en compagnie de Balzac, de Musset, Marivaux, ou Regnard. On se désopile quand on voit jouer du Molière. Le public est peut-être moins bête qu'il n'en a l'air. Entre deux pièces sans valeur entre le théâtre-commerce et le ciné-commerce, il préfère ce dernier.

Je ne veux pas terminer cette causerie sans vous donner quelques extraits de "La Princesse Lointaine" pièce d'un auteur dramatique contemporain, Edmond Rostand.

Un prince romanesque part à la conquête d'une princesse lointaine qui demeure à l'autre bout du monde. Pour ce faire, il nolise un bateau et emmène avec lui outre son équipage un ami de coeur qui le soutiendra durant les heures difficiles qui lui tiendra compagnie durant le dur voyage. Après mille péripéties où batailles et tempêtes alternent, on arrive en vue du château o habite la dame de ses rêves. Gravement blessé ce chercheur d'idéal dépêche son ami en son lieu et place, qui parlera pour lui auprès de la belle princesse. Après maintes recommandations pour elle, pour la princesse, le princesse déclare que s'il succombe à ses blessures, s'il meurt, un drapeau noir flottera demain au faîte du grand mât du navire. S'il vit, au contraire, ce sera un drapeau blanc qui claquera joyeusement sous la brise.

L'ami se présente donc au château où, reçu par la princesse il s'excuse de ne pas avoir de plus beaux habits à se mettre pour se présenter devant elle. "Nous avons dû essuyer bien des tempêtes," dit-il. "Nous avons dû nous battre pour arriver jusqu'à vous."

La princese (qui est charmée)

Tu n'avais qu'à venir dans ton justaucorps brun
Souillé, troué, sentant la bataille et l'embrun
Avec ton air de jeune aventurier farouche
Et ton col aurait eu pour agraphe, ma bouche
Ne te recule pas, donne tes yeux charmants
Quand ton regard me fuit, tu sais bien que tu mens.

Puis, ils passent dans une autre pièce près du château où il y a une fenêtre grande ouverte, donnant sur la mer. Apercevant le navire de la fenêtre, le félon se laisse choir sur un divan près de la princesse en murmurant des paroles confuses.

La Princesse

Tu dis?

L'envoyé

Je dis que ceux qui sont heureux
Ont tous cette fenêtre ouverte derrière eux
Et que tous sentent au froid qui leur souffle sur l'âme
Qu'ouverte derrière eux la fenêtre réclame
Mais tous restent blottis, refusent d'aller voir,
Car ils verraient la nef d'un douloureux devoir
Les appelant loin du honheur qui les accroche
Ou bien s'il est trop tard ils verraient le reproche
De tes plis noirs flottants obstinément remords
Aussi dans leurs coussins blottis ils font les morts.
Tous ils veulent garder le cher bonheur, le rêve
Qu'un regard jeté par la fenêtre enlève.
Tous veulent ignorer s'ils sont des assassins.
Faisons comme eux, restons dans les lâches coussins.

Ne voit-on pas là une frappante image de la vie dans ces quelques vers?

Nous dépassons à peine l'époque des souhaits, des voeux. Me serait-il permis d'en formuler un? J'émets donc le voeu que le gouvernement de Québec, de la province-mère, établisse des théâtres nationaux à Québec et à Montréal.

Leurs troupes d'abord recrutées à Paris parmi les meilleurs artistes de la capitale, céderaient le pas petit à petit à des artistes de chez nous à mesure que nous en aurions de formés. Bientôt desservis par des troupes uniquement composées de Canadiens de naissance, ces établissements justifieraient bien vite leur appellation de théâtres nationaux. Nous aurions leur visite dans l'Ouest à certaines époques de l'année et ces comédiens seraient en quelque sorte des ambassadeurs qui promèneraient l'art français à travers tout le pays. Des censeurs choisis parmi des prêtres et des laïques, veraient au bon choix des pièces du répertoire où tous les genres seraient admis hors l'ennuyeux.

Le théâtre est d'une utilité incontestable. Il est utile au même titre qu'une université dont il est en quelque sorte un complément. Bien dirigé, il est éducateur et moralisateur. Il apprend à parler, à écrire. Il ouvre les intelligences tout en leur inculquant le culte du beau. La fréquentation constante des classiques est indispensable si nous voulons conserver à notre langue son caractère distinctif, son génie propre. Puisque nous avons décidé de rester français, ne le soyons pas à demi.

Le théâtre est attirant. De tous temps, il a eu une emprise irrésistible sur le peuple. Aux heures difficiles, il réconforte, enflamme les coeurs au besoin. Récréatif, il fait une utile-diversion aux douleurs morales ou autres. C'est une panacée.

Autre avantage appréciable, le spectateur profite généralement du théâtre pour perfectionner son langage. augmenter son vocabulaire. Les bonnes pièces sont généralement écrites en un style concis, châtié. Débitées par des artistes qui font profession de bien parler, cela ne peut manquer d'exercer une influence bienfaisante sur la langue de ceux qui les écoutent. Les théâtres nationaux deviennent ainsi des écoles de bon langage, de bonne tenue et d'élégance.

Un théâtre national canadien-français s'impose dans notre pays. On se demande avec étonnement pourquoi il n'exist epas. Serions-nous inférieurs par notre littérature et nos goûts artistiques aux héotiens qui ont noms Finlandais, Novégiens, Suédois ou Roumains? Cependant, ces pays-là ont leurs théâtres nationaux et subventionnés par l'Etat encore, ou tout au moins, par la ville où ils opèrent.

Une nation ne peut être composée seulement d'ouvriers, de boutiquiers, de banquiers et de millionnaires, il faut aussi qu'elle ait ses hommes de lettres, ses artistes, ces derniers — l'artiste dramatique du moins — pour faire connaître certains auteurs de grand mérite qui risquent de rester éternellement dans l'ombre, faute de bons interprètes pour faire apprécier leurs oeuvres.

En distrayant de son budget quelques centaines de milliers de dollars pour promouvoir l'art théâtral au Canada français, la province de Québec ferait oeuvre pie et n'aurait pas à s'en repentir puisque ce serait pour de la bonne besogne DU BON THEATRE.

Le Monsieur en gris

PAR PIERRE L'ERMITE

Numéro 14

—Précisément! Vous me l'abandonnez....? Mais moi, je n'en veux pas.

—Pourtant, l'horloge du moulin de la Bosse.... vous l'avez bien achetée?

—Oh!.... l'horloge.... mon cher commandant.... vous ne croyez pas que j'ai acquis cette vieille ferraille pour elle-même?

—Alors pour qui?

—Pour qui....? J'aime mieux ne pas encore vous répondre! Mais, à mon tour, je vais vous faire ma profession de foi. Vous m'avez fait si souvent la vôtre!

—Vous? Une profession de foi!

—Oui, moi.... Pourquoi pas?

—Voilà qui va être curieux! Je vous écoute avec mes deux oreilles.

—Eh! bien, la voilà, ma profession de foi: Une chose ancienne ne m'intéresse pas, parce qu'elle est ancienne. Il faut, avant taut, qu'elle soit belle. Dans ce cas, elle m'intéresse deux fois. D'abord, parce que belle. Ensuite, parce que j'évoque, en la voyant, le souvenir de celui qui l'a faite et de ceux qui ont joui de sa beauté. Sur tel bois de fauteuil, il y a la caresse des mains de ceux qui s'y sont reposés.... Dans cette glace, tant de visages se sont regardés!... Il flotte tout le mystère du passé, et mon imagination aime à broder là-dessus des fictions, qui sont peut-être des réalités....

—Et qui vous amusent. Mais je ne vois pas encore cette profession de foi?

—Ne m'interrompez pas! Vous supposez que je ne suis pas toujours en vacances, et que je travaille à Paris. Or, je ne veux pas travailler avec de la laideur sous les yeux. Quand les femmes de Sparte attendaient un enfant, elles s'entouraient de beauté, afin qu'un reflet de cette beauté, dans laquelle elles étaient comme baignées, vienne magnifier le petit être, même avant sa naissance. Moi, sous forme d'articles, de livres, de conférences, j'attends toujours un enfant.... Vous avez l'air, mon commandant, de me regarder comme un bas parpaillot. En réalité, je suis le fidèle, plus que cela, le dévot d'une religion splendide qui s'appelle "la Beauté" et qui possède, sur les autres, l'avantage d'avoir toujours avec elle son certificat d'authenticité. Toute chose belle représente Dieu. Toute chose laide représente le contraire de Dieu. C'est pour cela que je déteste en tas toutes vos vieilles dévotes....

—Attrape!.... Voilà une conclusion tout à fait inattendue!

—Qu'avez-vous à me répondre?

—J'ai à vous poser une question.... Mais, avant, je vous félicite de votre phrase: Toute chose belle représente Dieu.

—L'admettez-vous, au moins, ce critérium....?

—Oui et non.

—Jésuite!....

—Ils ont du bon, les Jésuites.

—Oui ,ils distinguent....

—C'est précisément le moyen d'étreindre et de préciser une question. Moi aussi, vieux marin, je vais distinguer....

—J'écoute le vieux marin.

Le professeur, résigné, s'assied au bord de la fenêtre:

—La beauté est un reflet de Dieu. Mais je distingue entre la beauté physique et la beauté morale.

—Vous, le père de Sylviane, vous n'allez pas nier la beauté physique, je suppose?

—Je ne nie pas.... je distingue.

—Ah! Loyola!....

—Ma petite Sylviane ne serait pas belle comme elle est belle, si, d'abord, elle n'avait pas une très belle âme.

—J'entends bien. Mais c'est tout de même Dieu qui a fait la beauté physique.... la beauté du visage.... la splendeur des formes....

—Oui. Et il y attache, à cette beauté extérieure, une telle importance, une telle supériorité sur d'autres beautés internes et utilitaires, qu'il se sert d'elle pour magnifier toutes les autres. Un jour, dans l'Inde, j'observais un tigre en quasi-liberté. C'était une splendeur! Il n'avait rien de comparable avec nos pauvres fauves, encagés dans un quelconque jardin des Plantes.. Quel mécanisme!.... Quelle souplesse!.... Quel balancement!... Quelle harmonie des muscles, des nerfs et des réflexes!.... L'ingénieur qui a bâti cela connaît toutes les lois de la transmission des forces et de la résistance des matériaux. Et, pourtant, il n'en fait pas état. Sur tout le mécanisme de cette bête, il a jeté la simple, mais la royale beauté de la fourrure.

—C'est pour cela que l'industrie est si hideuse avec ses fabriques, ses usines, ses machines....

—Oui.... elle n'a que la beauté utilitaire du mécanisme.... elle n'a pas la fourrure. Alors, ce n'est plus "la beauté".

—Pour une fois, nous voilà donc d'accord!.... s'écrie le professeur en se levant.

—Oui et non....

—Encore!.... Vous êtes lassant avec vos distinctions.

—Cette beauté physique.... cette beauté du visage et des formes....

—Elle vient tout de même de Dieu! interrompt le Monsieur en gris.

—Oui mais il nous recommande de nous en défier beaucoup!

—Première nouvelle

—Pour vous, profane. Mais pour ceux qui méditent les Proverbes de la Sainte Ecriture, où il est dit que la beauté extérieure est mensonge et vaine.... Fallax gratia et vana est pulchritudo..

—Qui a pu proférer une telle abominable hérésie?....

—Le roi Salomon....

—Le malheureux!.. Il devait évidemment s'y connaître. Mais, dans ce cas, pourquoi Dieu l'a-t-il faite, cette beauté....?

—Pour la joie de nos yeux.... Pour nous aider à atteindre aimablement notre fin.... pour nous amener, pas à pas, vers une conception supérieure de la définitive beauté, et, peut-être aussi, pour la tentation de nos âmes.

—Cela constitue encore un blasphème!

—C'est pourtant dans la Sainte Ecriture: il est nécessaire que la tentation éprouve les âmes, afin d'en préciser le degré de spiritualité. C'est si vrai qu'un patriarche biblique a fait un pacte avec ses yeux afin que son âme ne sombre pas dans la contemplation troublante de la beauté de certains visages.

—Voilà un homme prudent! Mais avouez-le.... un peu lâche Il refusait la bataille.

—C'est souvent, mon cher, l'unique moyen de la gagner! Napoléon 1er, un gaillard qui n'avait pas froid aux yeux, a écrit: "En amour, il n'y a qu'une tactique victorieuse, c'est la fuite...." Au fond, la seule beauté vraiment qui compte, parce que personne ne peut nous la ravir que nous-mêmes.... parce que aussi, plus nous avançons vers l'au-delà, plus cette beauté devient la seule beauté, la définitive beauté.... c'est la beauté de son âme. Le reste, c'est le papier qui enveloppe le chef-d'oeuvre.

—Phrase impie!.... Jamais on ne l'aurait dite à Athènes.... dans cette Athènes où l'homme dominait ses instincts....

—Hum!.... Hum!....

—Athènes qui savait déifier.... qui ne savait pas avilir!.... On voit bien que vous ne connaissez pas la beauté antique!

—Pas autant que vous; mais je l'ai vue tout de même dans mes voyages en Italie et en Orient.

—Eh bien?

—J'ai toujours été frappé de ce fait que, derrière le masque superbe, les statues de l'antiquité n'ont pas d'âme.

—L'âme!.... Toujours l'âme!....

Et le professeur lève les mains au ciel en un geste de protestation.

—L'âme....? Mais, c'est tout!.... riposte le commandant.... Qu'est-ce que le corps....? Une fleur d'un jour, qui peut être bien le matin, mais qui va se faner à midi, et sera flétrie le soir! Non.... c'est à la recherche, et à la conquête d'une autre beauté, hors des atteintes du temps, qu'un homme vraiment sérieux doit aspirer.

—L'une n'empêche pas l'autre.

—Mais la beauté physique n'est pas en notre pouvoir! Je me souviens avoir lu cette pensée: "Chacun de nous est chargé de sculpter sa statue pour son tombeau. Peu importe que ce soit la statue d'un enfant, d'un adolescent, d'un homme mûr ou d'un vieillard. Le tout, c'est qu'elle soit belle et digne d'arrêter les regards...."

—J'accepte la définition. Mais sur quel modèle faire ce psychique chef-d'oeuvre, autrement difficile à contrôler qu'un bloc de marbre?

Alors le commandant prend le professeur par les deux bras:

—Et vous m'amenez vous-même, avec ce critérium qui est le vôtre, à l'une des grandes preuves de ma religion.

—Elle n'est pas au moins mathématique, cette preuve?

—Evidemment non! Car, alors, elle ne prouverait que dans l'ordre mathématique.... Pourriez-vous me prouver mathématiquement que la Joconde est belle?

—Ici, je suis avec vous tout à fait.

—Vous verrez que nous arriverons à nous entendre. Je prends donc votre critérium de la beauté, et d'un seul coup, j'en tire la conclusion:

—Laquelle?

—Si vous mettez, les unes à côté des autres, toutes les religions qui se disputent le cerveau humain, la superéminence du christianisme se dresse, indiscutable....

—Soit!

—L'humanité a-t-elle dans son histoire quelque chose de mieux que les dix commandements Existe-t-il une figure plus belle, plus divine, que celle de ce Christ d'amour, crufifié par la Haine, et qui a dit: "Il n'y a qu'un seul commandement: Vous aimerez.." Ce Christ, dont la parole et l'exemple suscitent, depuis vingt siècles, par toute la terre, les hauts dévouements et les acceptations les plus surnaturelles....

—Je vous concède encore cela.

—Alors, si le christianisme est la plus belle religion, elle est aussi la vraie religion.... Et le Christ est Dieu.

—Pas si vite! Mettons "le plus grand homme parmi les hommes", comme l'accorde Renan.

—Oh non.... Pas cela!.... Surtout pas cela!

—Mais.... c'est déjà beaucoup!

—Ici, nous sommes devant le tout ou rien: ou le Christ est Dieu.... Ou alors, il est le plus triste des menteurs.

—N'exagérez tout de même pas!

—Je n'exagère pas. Il a solennellement affirmé, et nombre de fois, qu'il était Dieu. Et c'est parce qu'on croit absolument à la vérité de cette affirmation. que des millions et des millions d'êtres le suivent, et consentent, chaque jour à des sacrifices totaux, dont vous, pauvre Pétrone, ne connaissez guère l'intime douleur. Croyez-vous que ce soit selon la nature d'être Carmélite, ou Petite-Soeur des Pauvres, toute sa vie....? Pourquoi ces humbles filles, sorties souvent de familles riches, acceptent-elles cette existence de complète abnégation? C'est parce qu'elles croient que le Christ n'a pas menti quand il a affirmé qu'il était Dieu, et qu'il vivait dans l'Eucharistie.

(A suivre)

Chez nos écrivains en herbe



NOTRE FOI !

NOTRE LANGUE !

Causerie

Mes chers petits amis,

Une page à la gloire de nos Missionnaires du Nord... mais Tante Présentine en a reçu des centaines, toutes plus émouvantes les unes que les autres; de vrais petits chefs-d'oeuvres, quoi! Si j'étais riche, je les ferais toutes publier en un beau volume à l'honneur de la jeunesse catholique de Saskatchewan. C'est vous dire que comme toujours, je vous ai lus avec mon coeur qui partage à votre égard, les sentiments de la Mère trouvant beau et bon tout ce que font ses enfants. Vous me pardonnerez bien cette faiblesse?

La vie missionnaire vous a donc révélé en partie ses secrets? Vous en connaissez un peu les difficultés, les ennuis, les épreuves, souvent les insuccès apparents, vous savez aussi quelque chose des joies du missionnaire: elles ne sont pas de celles qu'ambitionne le monde mais elles sont plus profondes et surtout plus durables. Vous parlez admirablement des grandeurs de l'apostolat, c'est à se demander vraiment si le bon Dieu ne va pas susciter parmi vous de nombreux apôtres, car pour descendre si facilement jusqu'à la plume de telles idées doivent d'abord mûrir dans l'intelligence et le coeur.

Des apôtres? mais il en faudrait un grand nombre pour remplacer les vaillants tombés au champ d'honneur et tenir allumé le flambeau de la foi; il en faudrait un très grand nombre pour contrebalancer le tort fait à l'Eglise par les agents du mal. Des apôtres, des missionnaires? mais pourquoi n'en seriez-vous pas? Grâces à Dieu, en dépit de bien des luttes et des difficultés vous recevez encore une formation chrétienne et religieuse à cette époque où des millions d'enfants, tels ceux de la Russie, du Mexique, et autres sont nourris à l'école du pain empoisonné de l'erreur, de l'impiété, de l'athéisme. Quelle pitié! et cela en pleine civilisation, en plein 20e siècle! A quels enfants faudra-t-il demander à l'avenir bravoure et générosité pour s'enrôler dans la milice du Roi des Rois? Mais, direz-vous, Dieu appelle à son service qui Il lui plaît, ou encore: la vocation missionnaire ne s'improvise pas! Vous avez parfaitement raison. Il est vrai cependant qu'il est bien permis d'ambitionner l'honneur d'être choisi, ce n'est ni orgueil, ni présomption; de plus, pour se former une âme fortement trempée, énergique, courageuse, héroïque au besoin, il faut s'entraîner dès la jeunesse, s'habituer à l'endurance par de petites privations proportionnées à l'âge et aux forces. La saison du carême que nous traversons est favorable à ces exercices d'entraînement moral; allons de l'avant, chers amis, toujours restons fidèlement dans la phalange des âmes d'élites, et si un jour nous sommes enrôlés dans l'armée des ouvriers évangéliques, ne reculons pas. Pour rester forts rappelons-nous la promesse du Maître: "Ils brilleront un jour comme des étoiles ceux qui auront enseigné la vérité."

Je vous souhaite de luire comme des étoiles de première grandeur!

et demeure à jamais,

Bien affectueusement vôtre

Tante PRESENTINE.

N.B.—Pas de composition en avril à cause des examens trimestriels.

:::

LE VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE DU "PATRIOTE"

Cher Patriote,

Votre vingt-cinquième n'est-il pas la plus belle occasion de vous prouver notre reconnaissance et notre amour, en vous offrant nos sincères souhaits? C'est pourquoi, aujourd'hui, je m'empresse, au nom des élèves du Grade IX de vous présenter tous nos voeux de succès, de prospérité et de diffusion à travers le Canada.

C'est là pour nous le plus doux des devoirs. Certes, cette preuve de gratitude vous est bien due, après tous ces combats et ces luttes endurées pour garder intactes dans l'esprit des Canadiens français la foi et la langue de nos ancêtres; après tant de sacrifices si généreusement acceptés pour nous aider, nous les patriotes de l'avenir, à bien apprendre notre français.

En effet, il y a vingt-cinq ans que vous nous intéressez, vieux et jeunes, par vos pages si bien préparées et qui, lues et relues, réveillent dans tous les coeurs des idéals plus nobles, des désirs plus vastes. Vous n'avez pas oublié les petits non plus. N'est-ce pas pour eux seuls que paraît si fidèlement la "Page Ecolière"? Pour nous, jeunes écoliers, canadiens-français, rien ne peut rivaliser avec cette page si intéressante et encourageante. Notes de compositions mensuelles, notes de notre travail de l'année, ne sont-ce pas là des choses qui nous touchent de très près? Merci, chers bienfaiteurs, de nous encourager ainsi dans nos efforts!

Les causeries de Tante Présentine ne passent pas inaperçues à nos yeux; et c'est encore grâce à vous, cher Patriote, que cette dévouée Tante peut correspondre régulièrement avec ses neveux et nièces. Ainsi devons-nous être fiers de posséder un journal dirigé par un des nôtres, et qui a su victorieusement traverser tant d'obstacles apparemment infranchissables.

Chacun de nous s'efforcera de vivre en vrai Canadien français, fidèle à sa langue et à sa foi, et digne imitateur de ces grandes âmes qui se donnent sans compter, à la bonne cause. Nous essayerons, cher Patriote, de vous faire connaître et aimer par tous ceux qui n'ont pas encore ce bonheur. Puisse Dieu bénir et féconder une oeuvre si bienfaisante!

Recevez, digne bienfaiteur, l'hommage de nos voeux sincères et respectueux.

Une écolière reconnaissante,

LAURETTE.

Cher ami,

Vous ne doutez pas, j'en suis sûre, du grand plaisir que j'éprouve en venant aujourd'hui, à l'occasion de votre 25ème anniversaire d'existence, vous offrir mes meilleurs souhaits. Oui, cher Patriote, vous êtes l'ami vrai, l'ami digne de nos voeux les plus sincères, vous, le noble protecteur de la belle langue française, vous, l'ardent défenseur de la vraie foi.

Votre mission est celle de l'apôtre; aussi vous en êtes-vous acquitté comme un apôtre zélé en travaillant patiemment et ardemment en vue du salut des âmes. Veuillez croire que les sacrifices nombreux que vous avez accomplis n'ont pas été vains, car le bien que vous avez fait est incalculable. Toujours prêt à combattre l'hérésie et l'erreur, vous avez guidé beaucoup d'âmes en les conduisant dans les sentiers de la justice. Vous êtes comme un antiseptique qui épure l'âme après que ces journaux neutres l'ont filtrée de poisons pernicieux et dangereux.

Ensuite, quelle ample matière d'instruction ne trouve-t-on pas dans vos pages! Il y a là des discours sérieux traitant les questions du jour, des principes solides basés sur l'esprit du catholicisme, des théories pratiques et des réfutations si justes qu'elle flétrissent les journaux qui, par leurs sophismes, essayent de tromper le peuple. C'est dans vos pages que les jeunes gens consciencieux prennent les sages conseils qui les guident sur la mer tumultueuse de la vie moderne où la vertu court de si grands dangers. Les adultes, qui ont à coeur le vrai bien du pays, puisent en vous leurs idées morales, sociales et politiques. Vous êtes une nourriture pour les esprits sains et droits, ainsi qu'un remède pour ceux qui sont tombés malades.

Laissez-moi, en plus, vous féliciter de votre courage, de votre endurance, de votre persévérance à travers toutes les épreuves, toutes les difficultés par lesquelles la Providence vous a fait passer. Vous en êtes sorti triomphant; puisse Dieu vous entourer toujours de sa protection visible!

Tout un vocabulaire ne pourrait exprimer en des termes suffisants, tous les souhaits dont je vous crois digne. Que vous ayez de nombreux abonnés, de nombreux collaborateurs; que vous ayez des âmes zélées et dévouées à votre oeuvre; que vous ayez de longues années de prospérité et de progrès, voilà nos plus ardents souhaits! Pour vous montrer notre fidélité, notre sincère attachement, nous prierons Dieu de réaliser ces voeux et nous-mêmes, dans la mesure du possible, travaillerons à votre diffusion.

Veuillez, cher Patriote, agréer ces hommages que je vous offre au nom du grade 11 français, de notre institution et en mon propre nom.

Une des élèves des grades XI et XII

ROSA.

Nos missionnaires du Nord

Chère amie,

C'est avec une joie bien vive que je viens vous remercier de votre intérêt aux missionnaires par vos prières et vos aumônes. Je vous félicite du soin que vous apportez à ces bienfaiteurs et enfin, vous donnez quelques nouvelles du champ d'apostolat qui est confié à nos missionnaires du Nord. On a pu reprocher à la France officielle d'avoir abandonné le Canada, mais la France religieuse par ses âmes religieuses qui travaillent à la diffusion de l'esprit catholique a fait dans le Nord une conquête durable et profonde au nom de Jésus-Christ. Il convient d'en parler, de célébrer pour redire notre admiration et notre gratitude, aussi trouver un excellent sujet de méditation, une leçon de vaillance et de courage. En vivant, pour Dieu seul, ces hommes de grand coeur donnent à tous leurs frères de la famille humaine le plus fortifiant des exemples. Ils se lancent dans les immensités arctiques en esquif l'été, en traîneau l'hiver. Malgré les difficultés, leur apostolat a été visiblement béni de Dieu, le missionnaire est un peu comme le soldat au front; l'avance de chaque jour lui semble bien insignifiante. Mais après quelques années, s'il jette un regard en arrière, il est étonné de la besogne accomplie. Combien de jeunes religieuses et de jeunes prêtres déjà exilés aux abords de l'Océan Glacial pour sauver des âmes, ils sont vite enthousiasmés et capables de pénitence et de dévouement pour assurer le salut de leurs frères infidèles.

Puisse néanmoins, l'effort qui a été fait par ces charitables hommes, apporter une contribution modeste à la gloire de l'Eglise catholique, notre Mère; et montrer qu'elle seule est la grande civilisatrice dans l'inspiration vers l'éternel bonheur où elle conduit toutes les races et tous les peuples de l'univers et je prierai ces grands missionnaires du passé d'en disperser les pages, s'il plaît à Dieu, parmi la jeunesse qui se passionne pour le sacrifice et pour le salut des âmes.

Dans ces sentiments, je vous prie d'agréer, chère amie, l'assurance de ma sincère affection pour vous.

ROBERTA, Grade X.

Chère amie,

J'ai reçu votre gentille lettre dans laquelle vous me dépeignez la vie méritoire et méritante de vos bons missionnaires. Permettez-moi de vous faire à mon tour l'éloge des nôtres. Sans être sous les feux brûlants du Sahara, ils n'en sont pas moins des héros. Les annales de notre région nous les peignent sur le vif. Que de misères, de difficultés dans ces courses interminables en traîneaux, par un froid excessif. Souvent nuit et jour en chemin pour atteindre la mission la plus reculée, où des pauvres sauvages les acclament comme leur sauveur.

Nos chers Oblats sont dans la force du terme, les missionnaires de l'Ouest; les églises florissantes nées de leurs sacrifices et de leurs sueurs organisées et fécondées par leur inlassable dévouement, en sont la preuve authentique

La devise de leur congrégation est celle du divin Maître. "Il m'a envoyé évangéliser les pauvres. Par quelle merveilleuse application elle s'est ici réalisée. Quoi de plus pauvre à tous les points de vue que ces immenses régions de l'Ouest Canadien! Il fallait des apôtres au coeur de feu pour porter le flambeau de la foi dans les glaces du Nord-Ouest et jusqu'au point le plus reculé du pôle Nord.

En 1888 Mgr Grandin, rendant compte à sa dernière visite au berceau apostolique, disait: "Je puis affirmer que quand même la Congrégation des Oblats, dans notre immense territoire du Nord-Ouest, n'aurait fait autre chose que de fonder la mission de l'Ile à la Crosse, et de christianiser ceux qui la fréquentent, elle aurait déjà fait et assuré un grand bien. Il y a un peu plus de 40 ans il n'y avait aucun chrétien, et les premiers Oblats venus dans cette île durent semer dans les larmes et dans la pauvreté; maintenant la mission compte plus de 700 chrétiens. La mission du Portage la Loche, qui en dépend, en compte plus de 200; et celle de St-Raphaël près de 300. Je doute que dans les meilleures paroisses du Canada, les fidèles donnent plus de consolations à leurs curés que nos chrétiens à leurs missionnaires.

Jamais dans l'Eglise de Dieu, la moisson n'a manqué de lever sur les champs arrosés du sang des martyrs. Eh bien, voici déjà que germe la foi dans les sillons de glaces fécondés par le sacrifice de deux jeunes Oblats, les Pères Roux et Rouvière, de 32 et 27 ans, qui moururent assassiné en 1913 sur la plage de l'Océan Glacial.

Le dernier mot qu'ils envoyèrent à leur évêque en partant pour leur Calvaire, fut un cri suprême à Marie. "Que Marie nous garde et nous dirige".

Elle les a dirigés vers le lieu de la récompense et du bonheur. Qu'elle dirige désormais vers eux les âmes pour lesquelles ils ont donné leur vie.

Puisse le bon Dieu bénir ces missions en donnant à d'autres jeunes personnes l'idée du sacrifice et du dévouement de leurs devanciers.

J'espère que cet aperçu vous donnera une petite idée de la belle vie de nos héroïques missionnaires. A leur intention je vous demande une prière et pour eux et pour leurs rudes missions.

Votre affectueuse petite amie,

ALICE, Grade XI.

:::

Rien ne sert de courir, il faut partir à temps

Ce proverbe est très simple et ceux qui partent trop tard et courent, ça ne leur donne rien. Je vais raconter une petite histoire pour expliquer ce proverbe.

Il était une fois deux voyageurs, un était à cheval et l'autre en automobile. L'homme qui était à cheval savait qu'il fallait partir de bonne heure et s'est préparé et partit de grand matin. Mais l'autre savait qu'avec un char on peut faire de la vitesse et arriver à temps pareil; donc, il prit son temps. Quand il fut prêt à partir, il ne lui restait que quelques minutes. Alors, il fit du soixante à l'heure, et versa dans le fossé; mais l'autre, qui était à cheval arriva au but sain et sauf.

Donc, avant chaque entreprise, souvenez-vous du proverbe: "Rien ne sert de courir, il faut partir à temps."

VALMORE, Gr. VIII.

Une fois, une mère dit à ses deux petite filles de faire une broderie. Celle qui aura fini la première à une certaine heure son travail bien fait, recevra une belle récompense. La première dit: "Oh! j'ai le temps d'aller faire un tour dans le jardin avant de commencer, car ma soeur Lucie est bien lente à l'ouvrage. L'autre, au contraire, se mit à l'ouvrage tout de suite et sans s'arrêter.

Quand leur mère les appela pour montrer leur travail, Lucie avait fini et l'autre n'était qu'à la moitié.

DENIS, Gr. V.

Il y avait une fois un petit garçon qui s'appelait Louis. Il fallait qu'il aille à l'église. Il rencontra son ami qui lui dit. As-tu des billes?" —Oui, répondit-il. —Nous allons jouer une partie!" Après la première partie, ils en jouèrent une deuxième et une troisième. Louis dit à son ami: "Je pense que je vais arriver en retard. Je suis mieux de courir." Le petit garçon a couru bien vite, mais il arriva trop tard, car: "Rien ne sert de courir, il faut partir à temps".

M.-JEANNE, Gr. III.

Notes de composition

Battleford

Grade XII. — Thérèse Pagé, 93.

Gr. XI. — Yvonne Sergent, 92; Suzaune Kelliher, 91; M.-Rose Chassé, 90; Pauline Roussel, 88.

Gr. VIII. — Laurette Breton, 87; Déjane L'Heureux, 85.

Gr. VI. — Yvonne Lacerte, 90; Jacqueline Michaud, 82; Bernadette Charbonneau, 80; Armand Manègre, 74; Joseph Manègre, 73.

Gr. V. — Roger Larochelle, 83; Maurice Michaud, 78.

Gr. IV. — Louise L'Heureux, 82, Albert Larochelle, 76; Marguerite Bélanger, 73; Thérèse Breton, 72; Laurent Charbonneau, 70.

Bellevue

Gr. X. — Gilberte Gaudette, 92.

Gr. VIII. — Cécile LeBlanc, 85; Graziella Théoret, 84; Adelmar Gaudet, 82; Jeanne Gaudet, 81; Madeleine Gaudet, 81.

Gr. VII. — Félix Pelletier, 81; Nick Fediask, 80; Carmen Gaudet, 80; Donalda Grenier, 79; Rolland Gaudet, 79; Florent Grenier, 78.

Gr. VI. — Thérèse Leblanc, 76; André Savidan, 74; Jules LeBlanc, 73; Gilbert Savidan, 72.

St-Isidore, Bellevue

Gr. IX. — Denise Duval, 89.

Gr. VIII. — Aline Gaudet, 84; Alain Houle, 79; Bruno Houle, 79.

Gr. VII. — Thérèse Donahue, 83; Béatrice Théoret, 81; Raymond Houle, 80; Laurette Gaudet, 80; Raymond Gaudet, 78.

Gr. VI. — Thérèse Duval, 80.

Gr. V. — Anida Gaudet, 81; Hélène Duval, 80; Henri Gaudet, 79; Hen-

(Suite à la page 5)

POUR LES JEUNES

Le Petit Page de Frontenac

Par MAXINE

Numéro 10

—Dis-moi, mon petit Kito, dit madame de Vincennes en s'essuyant les yeux, comment t'appelait-elle, ta maman? —Elle m'appelait.... chéri...., elle m'appelait...., je ne sais plus.

—Qu'importe, petit, dit le capitaine, ça reviendra et, tu vas voir, tous ensemble, nous allons découvrir qui tu es.

—Le demandes-tu au bon Dieu, Kito, dit sa marraine.

—Oui, tous les soirs.

Et se laissant glisser à genoux aux pieds de sa protectrice, il joignit les mains et dit tout à coup:

—J'ai déjà prié comme ça, près de maman!

Les mains blanches de madame de Vincennes se posèrent sur la tête bouclée de l'enfant.

—Prie, prie, mon petit Kito, prie tous les jours. Dieu te fera retrouver ta famille, dit-elle d'une voix émue, tandis que le capitaine attendri déclarait:

—Oui, nous allons trouver ton nom. Tu verras, petit Ecureuil.

Lorsque l'enfant fut sorti de la Chambre, René de Vincennes dit à sa mère:

—Vous aviez raison, maman. Cet enfant est très intéressant et très attachant. Quel âge peut-il avoir?

—Près de dix ans, je crois.

—C'est étrange, on dirait que je lui trouve une ressemblance, mais je ne puis pas la placer.

—Cherche bien, mon fils. Qui sait? ça nous aidera peut-être. Le gouverneur a fait faire des recherches, sans obtenir de résultat. Il est mort tant de monde à La Chesnaye, à Lachine et ailleurs, l'année du massacre!

—C'est donc cette année-là?

—Oui, le missionnaire l'a dit à Frontenac.

—Ce serait donc un enfant volé dans un des endroits où les Iroquois sont passés alors.

—Oui, mais leur hache a rougi tant de demeures, hélas! où chercher dit madame de Vincennes.

—Savez-vous, maman, si j'étais marié, je craindrais de partir en campagne et laisser une femme et des enfants à la mreci d'une incursion de ces barbares.

—Oui, dit sa mère, tu as peut-être raison.

—Et vous-même, maman, si vous n'habitiez pas ici, au château, je vous demanderais de retourner en France. Le Père de Carheil pourra sans doute, à son retour, nous guider dans nos recherches, pour retracer la famille de votre protégé.

—Oui, dit sa mère, et si nous ne pouvons y parvenir, que le petit ne se démente pas, je veux lui continuer ma protection et te prier d'y joindre la tienne.

—Chère maman! vous voulez donc anticiper le temps où vous serez grand'mère! Soyez sans crainte, je ne m'opposerai pas à votre tutelle du petit Ecureuil des Onontagués! dit René avec un sourire, en baisant la main que lui tendait sa mère.

XI

Kito et le capitaine René devinrent bientôt bons amis.

Le page découvrit que le fils de sa marraine était très fort, qu'il lançait des flèches aussi adroitement que Kioudim et qu'il savait presque autant d'histoires que son ami Kondiaronk.

—Dites-moi donc, Grand Ami, lui demanda Kito un jour, quand vous appreniez à lire, aimiez-vous les livres?

—Ma foi, non! dit René en riant, et sitôt le dos du professeur tourné, je me hâtais de les déchirer!

—Oui dit Kito... c'est donc que je ne suis pas le seul à aimer mieux jouer qu'apprendre à lire!

—Non, non, Kito, tu n'est pas le seul; tous les gamins de ton âge aiment mieux jouer!

—Tant mieux, alors, je pensais que c'était parce que j'avais été Iroquois... Mais, continua Kito, revenant au début de l'entretien, comment avez-vous pu apprendre à lire et à écrire?

—Je vais te conter la chose, petit Ecureuil; écoute: mon professeur m'apprenait mes lettres, j'avais sept ans... Dès qu'il eût tourné la tête, je déchirai mon livre en morceaux pour ne plus le voir... Le lendemain, il me donna un autre livre avec défense de le déchirer, mais aussitôt qu'il m'eut laissé, je pris le livre et je le jetai dans le foyer où il fit une belle flambée... Le jour suivant, mon professeur me demanda: "Où est votre livre? —Je ne l'ai plus, dis-je. —Qu'en avez-vous fait? —Je l'ai brûlé!" Il ne me dit rien, prit un autre livre et me donna ma leçon...

—Et la leçon finie? demanda Kito avec intérêt.

—La leçon finie, le professeur m'envoya trouver mon père, qui me reçut dans sa chambre... une pantoufle à la main... Il me coucha sur ses genoux, leva la pantoufle... Tiens, Kito, je n'ai plus jamais déchiré mes livres et je me suis hâté d'apprendre à lire!

—Kioudim disait qu'il fallait apprendre à être brave... Il ne parlait pas d'apprendre à lire!

—Kioudim, c'était un Iroquois!

—Mais c'était un brave!

—Les Iroquois sont braves mais méchants!

—Pas Kioudim! Il a toujours été bon pour moi. Il m'aimait. Il me faisait des flèches pour mon arc, me donnait des coquillages, me portait quand j'étais fatigué.

—Et cependant, il t'avait volé et, grâce à lui, tu ne connais pas tes parents! fit René, qui se désolait de voir l'affection fidèle de l'enfant pour cet Iroquois.

—Pas volé, Grand Ami, sauvé! C'est peut-être un autre, un méchant, qui m'a volé!

—C'est possible, après tout... Viens ici, mon petit soldat, que je t'embrasse.... Tu es loyal à tes amis!.... c'est bien ça! Je ne dirai plus rien contre ton Kioudim! Viens allons voir les canons!

Le page sortit avec le capitaine. A leur retour, ils aperçurent le missionnaire qui attendait....

Dès que Kito le vit, il partit en courant et vint se jeter dans les bras du Père de Carheil, qui le pressa sur son coeur.

—O Robe-Noire, que je suis content de te voir! Viens vite t'asseoir et me parler! Et tiens, désignant le capitaine qui les rejoignait, voici mon grand ami, tu sais, le fils de ma marraine, qui déchirait ses livres quand il était petit!

—Soyez le bienvenu, mon père, dit René, en serrant la main du missionnaire. Je suis René de Vincennes. Ma mère s'occupe de Kito et s'est constituée sa marraine!

—Je vous connaissais de nom, mon capitaine, dit le jésuite; Kito, mon enfant, comme tu as un bel uniforme! Tu es donc petit soldat de monseigneur de Frontenac!

—Oh, oui! Puis, se plaçant devant le missionnaire: Regarde! dit-il, et il lui fit le salut militaire.

—Bravo! Voilà un geste bien français! Et tu as bonne mine, mon Kito! Comme tu as grandi!

—Oui, vois donc, mes manches sont trop courtes! Et ça va bien, ta besogne auprès du gouverneur?

—Très bien, dit le page avec un sérieux comique, nous réglons bien des choses importantes et il me fait souvent demander!

—Ah!... Comme ambassadeur demanda le jésuite amusé.

—Non, dit Kito sans sourire, pour faire ses commissions! C'est bien plus important, parce qu'il veut toujours la réponse tout de suite!

—En effet, dit le Père en souriant, c'est d'une importance plus immédiate!... Puis-je le voir, ton gouverneur?

Notesde composition

(Suite de la pag(4)

ri Duval, 79; Evangéline Gaudet, 76; Jean-Paul Houle, 75; Claire Gaudet, 75; Clément Gaudet, 73.

Gr. IV. — Ronald Théoret, 75; Lionel Donahue, 74; Ovide Houle, 73; Ovila Bourdon, 71; Grétenne Gaudet, 70.

Gr. III. — Huguette Gaudet, 72; Noëlla Gaudet, 70.

Doden

Gr. VI. — Louise L'Heureux, 87; Paul-Emile Rud, 86; Germaine Pépin, 84; Lucille Savard, 81.

Gr. V. — Laura Gaudreault, 85; Marie Ruel, 85; Emile Lamothe, 84; Raymond Houde, 82; Paul Gaudreault, 81; Henri Labrecque, 80; Marguerite Labrecque, 79; Albert Lajeunesse, 71 Gérard Labrecque, Brais, 76; Gérard Savard, 75; Edgar 70; Charles Buold, 69.

Gr. IV. — Génévras Gagné, 85; Irène Gagné, 84; Juliette Lajeunesse, 84; Jeannette Croteau, 83; Henry Laviolette, 81; Germaine Fréchette, 80; Lauren Houde, 78; Raoul Gaudreault, 78 Charles Riguedelle, 77, Bernadette L'Heureux, 75.

Gr. III. — Denise Ruel, 84; eJannine Lavoie, 83; Roger Paquette, 83; Léo Crôteau, 81; Marcel Crôteau, 80; René Chalifour, 78; Clémence Houde, 77; Urban Fréchette, 76; Yvette Fréchette, 7; Arthur Gaudreault, 73.

Duck-Lake

Gr. XII. — Irène Mandin, 94; Cécile Touchet 91.

Gr. XI. —Eugénie Cousin, 95; Lucienne Forsille, 93; Yvette Longtin, 93; Simone Perret, 91; Simonne Fortier, 90; Germaine Georget, 81.

Gr. X. —Fernande Longtin, 95; Denise Mandin, 93; Eileen Philo, 92; Alma Loiselle, 91; Fernande Painchaud, 90; Berthe Croteau, 89.

Gr. IX. — Juliette Longtin, 91; Francine Philo, 91; Lucie Touchet, 89; Alberte Gaudet, 88; Mathilde Mariacci, 86; Marie-Ange Courchesne, 85; Guy Pelletier, 82; Marie Gaudet, 81; Léona Courchesne, 80; Raymond Pelletier, 76; François Debray, 74; Rosa Schmidt, 70.

Gr. VIII. — Jeanne D'Arc Rodier, 90; Joseph Mandin, 88; Irène Préfontaine, 8; Thérèse Pogu, 78; Thérèse Touchet, 75; Thérèse Roy, 70; Ovide Schmidt, 60; Gladys Paul, 60.

Gr. VII. — Cécile Doucet, 80; Adélia Perreault 80; Marie Samletzki, 80; Jacqueline Longtin, 78.

Gr. VII — Hector Viens, 78.

Gr. VI — Gilberte Rousset, 77; Marie Folie, 77; Gérard Doucet, 75; Thérèse Hanikenne, 75; Lorraine Sharde, 74; Yvonne Debray, 73; Armand Thomarat, 70; Arthur Debray, 69

Ferland

Gr. VI. — Noëlla Chabot, 81; Thérèse Chabot, 79; Alfred Chabot, 70.

Gr. I. — Paul Fauchon, 70; Gertrude Chabot, 65.

Forget

Gr. XII. — Justine Quenelle, 90.

Gr. XI. — Germaine Siaud, 80.

Gr. X. — Blanche Lecomte, 85.

Gr. VIII. — Maurice Perpete, 90; Hélène Augé, 88.

Gr. VII. — Léa Havelange, 85; Irène Coderre, 82; Irène Kenta, 72; Gaston Coupal, 70; Noëlla Blanchette, 70.

Gr. VI. — Urbain Boêlé, 76; Dorothy Kenta, 75; Arthur Vaudrin, 72; Hélène Oleskin, 71; Emile DeLaet, 69.

Gr. XII. — Estelle Dion, 96; Jacqueline Michaud, 95; Liliane Thuot, 95; Rosa Fafard, 93; Edna Thuot, 92.

Gr. XI. — Germaine Petit, 88; Irène Gravel, 82; Marie-Anne Boisselle, 82.

Gr. X. — Ione Tétreault, 85; Alice Lafrenière, 82; Rose-Anna Poirier, 79; Evelyn Lefort, 78; Patricia Lamone, 75; Wilfrid Houle, 72; Cécile Bachand, 70; Ethel Lemyre, 65.

Gr. IX. — Laurette Amyot, 86; Laura Thuot, 84; Roland Beaudoin, 82; Renée Gravel, 80; Yvette Boucher, 80; Lionel Houle, 79; Youville L'Heureux, 77; Roland Boucher, 75; Claire Lafrenière, 72; Marie-Jeanne Tremblay, 70; Jeanne Beauregard, 70; Roger Larivière, 69; Marie Berthe Mailhot, 68; Léonette Boucher, 65.

Gr. VIII. — Cécile Lavoie, 90; Annette Sylvestre, 88; Jeanne Marchesseault, 86; Florestine Audette, 85; Cécile Prud'homme, 82; Robertine Piché, 80; Simonne Mailhot, 78; Ferdinand Geres, 76; Théodore Bouvier, 74; Lucille Larivière, 73; Jeanne Crépeau, 72; Pauline Juneau, 69; Geneviève Bouvier, 69; Madeleine Bourgeois, 65; Blanche Northrup, 60; Valéda Bouvier, 59; Marie Arams, 64.

Gr. VII. — Edna Bekker, 86; Marie-Jeanne Quirion, 84; Irène Huel, 81; Hélène Boisselle, 78; Cécile Gauthier, 76; Alice Northrup, 74; Laurette Piché, 73; Régina Martel, 71; Marcel Bonneau, 71; Claire Prud'homme, 70; Louis Laverdière, 70; Pierre Gravel, 69; Léa Saulnier, 65; Cécile Levac, 64; Annette Charbonneau, 61.

Gr. 6. — Isabelle Mailhiot, 83; Raymond Beauregard, 78; Edouard Gauthier, 75; Fernande Bourgeois, 72; Jeanne Prévost, 72; Aimé Poirier, 70; Octave Juneau, 70; Elmer Doutre, 65; Henri Bélanger, 64; Jacqueline Mailhiot, 64; Cécile Smith, 62; Lionel Bourgeois, 63; Germaine Rémillard, 60; Cécile Boucher, 60; R.-Marie Larivière, 60; Cécile Leblanc, 55.

Gr. V. — Bernard Laverdière, 84; Thérèse Parent, 81; Edmond Guenette, 80; Liliane Arguin, 79; Séraphin Mailhiot, 79; Marilyn Coutu, 75; Gérald Doutre, 74; Antoinette Beausoleil, 72; Marguerite Louis, 70; Dorcas Thorson, 70; Edgar Larivière, 70; Isabella Csada, 68; Geneviève Kotte, 65; Marcel Boucher, 65; Simone Larivière, 56; Hélène Bourgeois, 56; Jean Piché, 55; Lucille Boisselle, 50; Gérard Marchesseault, 42.

Gr. IV. — Léonne Juneau, 83; Mary Ross, 81; Clarisse Blouin, 78; Elodie Hamel, 77; Marguerite Huel, 75; Lionel Arguin, 73; Thérèse Boucher, 72; Marcelle Beauregard, 71; Madeleine Marchesseault, 70; Henri Beauregard, 69; Harold Pick, 68; Léo-Paul Lizée, 67; Jean Bonneau, 66, Annie Shelhamer, 65; Helen Benko, 64; René Boucher, 63; Ronald Houle, 60; Lionel Bouvier, 50; René Piché, 49.

Laflèche

Gr. XI. — Jeanne Cantin, 95; Pauline Fournier, 94; Dora Barsalou, 93.

Gr. X. — Blanche Alix, 95; Angeline Fournier, 94; Gilberte Palmier, 93; Jeannette Berlinguette, 92; Roberte Dauphinais, 93.

Gr. IX. — Réjeanne Couture, 89.

Gr. IV. — Richmond Beaudoin, 74. Cécile Deaust, 70; Germaine Cloutier, 74; Thérèse Cloutier, 74; Germaine Clermont, 72; Aurore Massé, 70; Georgette Clermont, 70; Emile Belcourt, 68; Jacqueline Rivard, 60; Lucille Regimbald, 60; Philippe Morin, 60; Alice Rosy, 65; Doreen Morin, 60; Marie-Alma Larose, 55.

Gr. V. — Roland Gervais, 88; Gertrude Bachelu, 88; Thérèse Masse, 80; Rita Beaudoin, 75; Raymond Belcourt, 73; Armande Brunelle, 70.

Gr. VI. — Anne-Marie Couture, 73; Maurice Dandurand, 72; Léo Lizée, 70; Maurice Périgny, 69; Emile Beaudoin, 60; Anna Nogue, 60; Léo Morin, 53; Alice Huygebaert, 50; Sylvio Cloutier, 50.

Gr. VII. — Antoinette Coleman, 73; Noëlla Nobert, 72; Eileen Bourke, 68; Laurent Lizée, 62; Camille Bourassa, 55; Patrick Morin, 54; Barbara Pilsner, 52.

Gr. VIII. — Alice Lizée, 80; Madeleine Belcourt, 78; Thérèse Piché, 75; Germaine Gervais, 73; Elie Bachelu, 72; Eva Beaudoin, 72.

Marcelin

Gr. XII. — Thérèse Lépine, 93; Lucie Labrosse, 92.

Gr. XI. — Louis Watier, 72.

Gr. X. — Bertha Delisle, 92; Yolande Lépine, 80; Rita Grézaud, 71; Gabrielle Bourgeault, 68.

Gr. IX. — Jeannette Viau, 78; Thérèse Laprairie, 73; Lucie Arsenault, 70; Eugène Labrosse, 68; Léo Crowe, 58; Trefflé Bonin, 45.

Gr. VIII. — Eva St-Pierre, 80; Thérèse Viau, 77; Fleurette Bourgeault, 75; Simonne Grenier, 74; Simonne Hamel, 72; Thérèse Bourgeois, 82; Lorette Laprairie, 80; Thérèse Ranger, 80; Estelle Lépine, 79; Jacques Dorais, 77; Marguerite Choquette, 76; Eugénie Hamel, 75; Alice Grézaud, 72; Albert Dessert, 72; Edouard Lépine, 71; Dorothée Hamel, 70; Eléonore Grézaud, 70; Roseline Hamel, 69; Jean Watier, 68; Claire Viau, 67; Victorin Bourgeault, 67; Hélène Bruneau, 66; Julien Labrosse, 65; Paul-Emile Germain, 61; Blanche Godbout, 59.

Gr. VI. — Thérèse Bruneau, 80; Armand Dessert, 78; Annette Bourgeois, 75; David Howe, 75; Gérard Grenier, 74; Simone Ranger, 65; Simone Côté, 60; Eva Bonin, 60; Paul Dorais, 59; M.-Jeanne Bourgeault, 55

Gr. V. — Florence Lépine, 80; Thérèse Germain, 78; Henriette Delisle, 70; Claire Bruneau, 70; Marcel Dorais, 68; Françoise Labrosse, 65; Norma Vinet, 60; Eva Genest, 60; Antonio Watier, 55.

Gr. V "B". — Marie-Ange Germain, 76; Yvonne Despins, 75; Gérard Viau, 70; Blanche Aurore Beauchamp, 68; Ida Lacoursière, 62; Léon Labrosse, 59; Léo Bourgeault, 55; Estelle Bourgeault, 55; Léon Craig, 52; Elsie Bonin, 50.

Gr. IV. — Rosita Choquette, 72; Armand Hamel, 70; Liliane Bourgeois, 70; Henriette Bourgeault, 60; Bruce Crowe, 54; Valérie McLeod, 54; Léonie Grenier, 50; Denise Lalonde, 80; Marie Lourdes Paquette, 70.

Gr. IX. — Irène Lamy, 85; Romuald Sévigny, 75.

Gr. VII. — Juliette Pouliot, 78; Isabelle Pouliot, 75; Laurent Sévigny, 68; Roland Fortier, 55.

Gr. VI. — Lucille Gauthier, 85; Doris Mayoh, 65.

Gr. V. — Bernard Parent, 75; Laurette Fortier, 70; Cécile Croteau, 63; Lucie Lehouillier, 60; Rosa Blais, 58.

Gr. IV. — Marie-Louise Dumais

(Suite à la page 7)

Cloué dans son lit par le rhumatisme

Il est finalement soulagé par les Pilules Dodd

M. Hammel ajoute que c'est là le meilleur tonique de printemps

Suskville, P.Q., le 3 avril (Spécial) "A l'âge de trente-cinq ans, il y en a de cela vingt-neuf, j'ai eu une attaque de rhumatisme tellement forte que je ne pouvais me tourner dans mon lit", écrit M. David-A. Hammell, R.R. No 1, Suskville, P.Q. "J'essaye tout ce qu'on dit supposé de bon pour le rhumatisme, mais sans résultat. C'est alors que, lisant votre almanach, je vois ce que les Pilules Dodd ont fait pour les autres, j'en achète six boîtes et commence d'en prendre. Au bout de trois boîtes je peux sortir de mon lit et marcher un peu. J'en prends six autres boîtes, le rhumatisme me quitte et je n'ai pas ressenti d'attaque depuis lors. J'ai maintenant soixante-quatre ans, je continue de prendre les Pilules Dodd et je les recommande à tous ceux qui souffrent de rhumatisme et de mal de rein. Il n'y a pas non plus de meilleur tonique de printemps que les Pilules Dodd pour le Rein."

CHOSES AGRICOLES

**** **** ****

La qualité du blé canadien doit être maintenue et améliorée

L'AGRICULTURE EST LE GRAND FACTEUR DE LA PROSPERITE, DIT M. H. G. L. STRANGE

La "Searle Grain Co. Ltd." a publié une excellente étude sur le choix des grains de semence. Nous la reproduisons ici, en entier

Il est évident que la prospérité de l'Ouest Canadien est surtout à la merci du marché d'exportation. Or l'exportation dépend de la qualité de la marchandise exportée. Le blé canadien a toujours été qualifié de "fortifiant", ce qui le met au premier rang sur le marché mondial. En effet, aucun autre blé ne peut lui être comparé à ce point de vue. C'est là une réputation qu'il lui faut conserver même en l'améliorant, si c'est possible.

Mais, comment atteindre et maintenir la qualité du blé? Si ce n'est par un judicieux choix de la semence.

Quelle est la variété de blé la meilleure et la plus profitable?

CINQ VARIETES RECOMMANDEES

Le "Marquis", le "Reward", le "Garnet", le "Red Bobs" 222 et le "Ceres".

Chacune de ces cinq variétés est soumises aux conditions du sol et du climat, naturellement.

Voici une description caractéristique de chaque espèce.

Le "Reward"

Très peu barbelé, le Marquis provient d'un croisement entre le "Red Fife" et le "Hard Red Calcutta", effectué en 1882, par le Dr Saunders du département de l'agriculture. Le "Marquis" est sans contredit le blé type de l'Ouest et le plus productif. On devrait toujours le cultiver quand bien même il n'atteindrait le grade un que quatre fois sur six.

Il est de bonne qualité et son rendement est bon, sa tige est résistante et il mûrit ordinairement assez tôt; n'est pas sujet à être brisé ou couché au temps de la moisson, ne germe pas facilement pendant les pluies de l'automne, et il résiste bien aux différentes maladies des plantes.

Cependant, le "Marquis" a certains défauts assez sérieux, en certaines régions, et sous des conditions particulières, seulement. Ainsi, sa paille est sujette à la rouille noire, et dans les contrées où l'été est tardif [illegible] gelées hâtives, il gèle avant d'être mûr, et ainsi il perd des grades. En certains endroits, sous l'influence du sol ou du climat, il produit des grains durs et plissés, ce qui affecte encore sa qualité. Dans ces dernières régions, la culture du Marquis n'est pas recommandable, (excepté avec l'engrais chimique, tel qu'expliqué à la fin de cet article.) On peut toujours employer une autre variété plus convenable.

Le "Ceres"

Le Ceres a un épi barbelé, et est le résultat d'un croisement entre le Kota et le Marquis, expérimenté en 1919, par le professeur Waldron, de Fargo, N. D. Le Ceres n'a qu'un avantage sur le Marquis, c'est qu'il est beaucoup plus résistant à la rouille noire. Voilà pourquoi sa culture est avantageuse dans les districts infectés de cette maladie, comme certaines zones du Manitoba et de l'Est de la Saskatchewan.

Son rendement, sa qualité, et son époque de maturité sont à peu près les mêmes que ceux du Marquis. Le Ceres n'est pas agréable à moissonner et à battre, à cause de sa barbelure. Il est aussi plus sujet à la pourriture des racines que le Marquis. A tout prendre, le Ceres ne devrait pas être préféré au Marquis excepté dans les régions infectées de rouille noire.

Les variétés hâtives son: préférables

Comme on l'a déjà remarqué, le Marquis mûrit si tard qu'il est parfois affecté par les gelées hâtives. Aussi, a-t-on produit trois variétés de blé plus hâtives que le Marquis; ce sont: le Reword, le Garnet et le Red Bobs 222.

Le 'Reward"

Lég[illegible]ement barbelé au sommet de l'épi, le Reward provient d'un croisement entre le Marquis et le Prelude fait par le Dr Saunders, en 1912. Le Reward est probablement la meilleure variété de blé sur ce continent: il mûrit 7 à 8 jours plus tôt que le Marquis et échappe ainsi aux gelées hâtives de l'Ouest, n'est pas sujet à la nielle et sa tige est belle et ferme. Il a cette propriété distinctive de rester en forme et en couleur lorsqu'il est laissé sur pied après maturation, ce qui est très appréciable sur les terrains ondulés; car le Reward mûr sur les côteaux, peut être laissé sur pied jusqu'à ce que tout le champ soit mûr, et cela sans préjudice pour le grade, ce qui représente une grande valeur en argent.

Le Reward se classe souvent au grade 1 dur ou au grade 1 nord, alors que les autres espèces de blé n'atteignent que les grades deux ou trois nord. Le Reward, cependant, offre trois désavantages. Le plus important de ces inconvénients c'est qu'en plusieurs districts, son rendement est inférieur à celui du Marquis, toutefois, si on le sème plus intensément, son rendement s'accroît. Par contre, dans plusieurs autres districts, son rendement est égal à celui du Marquis ou du Garnet. Les deux autres défauts moindres, c'est qu'il est sujet au charbon, alors que les variétés plus récentes en sont pratiquement exemptes, et en plus, le Reward ne peut être coupé qu'en pleine maturité, autrement, le mélange des grains verts avec les grains bronzés réduit le grade, et cet inconvénient n'est pas toléré des minotiers. A tout prendre, là où le Marquis mûrit trop tard, le Reward doit lui être préféré, là où son rapport est satisfaisant. Le Reward est certainement la meilleure variété pour le nord, et plus que les autres sortes de blé, il améliorera la qualité du blé canadien, sur le marché mondial.

Le "Garnet"

Son épi est un peu barbelé au sommet. Il tire son origine du Preston "A" et du Riga "M" croisés en 1905. Dix jours plus hâtif que le Marquis, son rendement est aussi bon; de plus, il résiste bien au charbon; à cause de ces importantes propriétés, le Garnet est très répandu au nord de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Le Garnet a deux défauts importants:

1. D'abord, ses propriétés de mouture et de cuisson sont différentes de celles du Marquis et du Reward. Quelques meuniers se plaignent de la difficulté de moudre le Garnet et le Marquis ensemble. Pour cette raison, la loi du grain du Canada n'admet pas le Garnet aux premiers grades du Manitoba Nord. Jusqu'à présent, on lui concède seulement le que le grade deux Nord en descendant. Cependant, à partir du 1er août 1935, il sera gradé séparément: Garnet No 1 et Garnet No 2.

Toutefois, le Garnet déjà en dépôt, et mêlé avec les autres variétés ne sera pas classé au No 1 et au No 2 Garnet, mais il pourra entrer dans le No 3 nord, s'il y a lieu.

L'autre inconvénient du Garnet, c'est qu'aux automnes pluvieux, il germe facilement, et sa paille faible tend à l'abattre et son fauchage devient plus difficile et plus coûteux.

Quoiqu'il en soit, le Garnet, à cause de son bon rendement et de sa belle couleur brillante, est ordinairement placé dans le grade No 2 du nord. Déjà il est très aimé des fermiers.

Reste à voir si son nouveau mode de grades lui sera favorable ou non. Le grand facteur décisif sera le prix alloué au Garnet par les minotiers de tous les pays.

Le "Red Bobs 222"

Aussi appelé: "Early Triumph". Son épi entièrement sans barbe le différencie à première vue, des quatre autres variétés. Le choix en a été fait par le Dr Seager Wheeler, en 1910, sur un champ de blé White Bobs d'Australie. Le "Red Bobs" mûrit environ huit jours plus vite que le Marquis et le Reward, et deux ou trois jours après le Garnet. Son rendement est égal à celui du Marquis ou du Garnet, sa tige est dure et plus courte que celle du Marquis.

Cette variété choisie par le fameux Dr Seager Wheeler de Rosthern, Sask., devait éviter les gelées hâtives des districts du nord.

D'abord très cultivé au nord de la Saskatchewan et de l'Alberta, le Red Bobs a été remplacé par le Garnet et le Reward. Cependant, il devient de plus en plus en vogue, au sud de l'Alberta et de la Saskatchewan, car sa paille rigide et courte, est favorable aux moissonneuses combinées et aux batteuses. L'avenir incertain du Garnet fait que plusieurs fermiers du Nord ont encore essayé le Red Bobs 222.

Le Red Bobs a plusieurs défauts. Si l'automne est humide il est porté à germer, souvent ses grains se durcissent et se dessèchent et sa qualité en souffre. Si l'automne est sec, il s'égraine facilement et occasionne ainsi une perte.

D'après ce qui précède, il est à remarquer que, en plusieurs endroits, le Marquis sujet à geler fut remplacé par les variétés à croissance plus rapide.

Si seulement le Marquis, si productif, pouvait mûrir quelques jours plus tôt et échapper ainsi à la gelée, il serait le roi des blés, même dans les districts du nord. Actuellement, toutefois, on peut hâter sa maturité en se servant d'engrais chimiques.

Le Marquis avec l'engrais chimique

En le semant avec le superphosphate ou l'ammonium phosphate, on avance sa maturité de 7 à 8 jours et on augmente son rendement d'au moins 20 pour cent. On a ainsi obtenu des résultats étonnants. Des milliers de fermiers en ont fait souvent l'expérience, pendant plusieurs années dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, et les résultats se sont maintenus d'une manière frappante. Avec l'engrais chimique, on a aussi amélioré la forme et la couleur du Marquis et sa qualité en a bénéficié d'autant.

Enfin, pour tout ce que nous venons de dire, les essais ayant toujours été très satisfaisants, nous concluons à l'opportunité de l'engrais chimique dans l'ensemencement du Marquis.

SITUATION DU MARCHE DU GRAIN

D'après la Searle Grain Co. Ltd.

SEMENCE ENREGISTREE

La semence et sa généologie

On se demande souvent quelle est la diférence entre la semence enregistrée et la semence avec certificat. Il faut remarquer tout de suite que la semence enregistrée est de qualité supérieure à celle du certificat. Ainsi, par exemple, le Marquis et le Ceres sont enregistrés tandis que le Reward, le Garnet et le Red Bobs 222 sont seulement recommandés par certificat.

Earl est un des gros canons du Maroon.

EARL ROBINSON

Né à Montréal en 1907, il en est à sa troisième saison consécutive avec le Maroon à qui il appartient cependant depuis 1930.

C'est au jeu de golf où il excelle, que Robinson a acquis sa grande force de poignet qui lui vaut son lancer foudroyant.

Au début de sa carrière de hockeyeur Robinson était gardien de buts.

Le Marché

LE PRIX DE GRAINS

WINNIPEG, 1er AVRIL 1935

BLE. — No 1 dur, 84, No 2 nord, 80 5-8; No 3 nord, 76 3-4; No 4, 71 1-2 No 5, 64 1-4; No 6, 64; fourrage, 63; voie, 84.

AVOINE. — 2 C.W., 41 1-4; 3 C.W., 35 3-4; Ex. 1 fourrage, 35 3-4; No 1 fourrage, 34; No 2 fourrage, 32 3-4; rejetée, 29 3-4; voie, 40 1-4.

ORGE. — 3 C.W., 44 1-2; 4 C.W., 40 1-4; voie, 44 7-8.

LIN. — 1 N. W., 139 7-8; 2 C.W., 135 7-8; 3 C.W., 122 1-4; rejeé, 122 1-4; voie, 139 7-8.

SEIGLE. — 1 C. W., 48 1-4; 2 C. W., 48 1-8; 3 C.W., 43 1-8; voie, 48 1-2.

Exportations doublées

OTTAWA. — L'exportation du bacon et du jambon, en février, est évaluée à 147,933 livres, représentant une valeur de $2,252,76. C'est plus que le double de l'exportation de l'an dernier.

DES PRIX DE PRODUCTION PLUS BAS

REGINA. — M. F. W. Frguson, fermier de Sedley, à l'enquêt du tarif de la gazoline, ici, préted qu'il serait avantageux de séparer l'Ouest de l'est du Canada, pour costituer, ici, une politique financiér indépendante, à moins d'enlever les inégalités tarifaires sur les importations de la Saskatchewan.

M. Ferguson est de ceux qui demandent des réductions trifaires sur les produits du pétrole.

M. George Bickerton, reprentant des fermiers-unis du Canad, pour la Saskatchewan, suggère la création d'un office permanent de l'essence motrice, afin de surveiller et de régulariser toute l'industrie de l'huile. M. George Robertson, secrétaire du "Wheat Pool" de la Saskatchewan, ajoute que la gazoline est le plus important facteur pour réduire le coût de la production fermière.

Le fermier de la Saskatchewan, dit-il, dans ses efforts pour se conquérir une place sur le marché mondial, est entravé, outre mesure, par un système de tarifs sans précédent.

John Spalding, représentant des fermiers-unis et des municipalités rurales du Manitoba dit que les fermiers de l'Ouest ont besoin les marchés d'exportations et, conséquemment aussi, la réduction des frais de la production s'impose. Or les essences à moteurs constituent la grande dépense du fermier.

Les principaux producteurs du Canada, les fermiers, devraient être exempts du tarif sur les instruments nécessaires à l'agriculture et ils devraient avoir priorité sur les manufacturiers protégés par un haut tarif.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

LA FEMME QUI AIME

Il faut à notre société la femme qui aime! Aimer! Quel sentiment plus grand, plus beau, plus fort! C'est le sentiment le plus divin qui soit au coeur de l'homme; c'est aussi le plus nécessaire à son bonheur. En vain possède-t-on la gloire, les richesses, la puissance, si l'on aime et si l'on n'est aimé, on ne saurait être heureux.

Par la sensibilité de son coeur, la délicatesse de ses impressions, la tendresse de son âme, la femme est l'être le plus accessible à ce sentiment divin. C'est un trésor que Dieu a disposé dans le coeur de la femme et les parents doivent y veiller avec un soin jaloux; il ne faut pas le laisser enfoui et improductif dans le coeur de l'enfant, mais il faut en surveiller l'éclosion, en diriger utilement et habilement la distribution.

C'est la famille qui doit en recueillir les premières manifestations; l'enfant doit commencer par aimer sa mère qui la première, l'aime et lui enseigne à aimer tous les siens auxquels plus tard il devra se dévouer. Puis en avançant dans la vie, c'est vers les petits, les pauvres et les souffrants qu'il faut tourner cette faculté précieuse qu'à tout prix on doit éviter de profaner, de prostituer à des objets indignes. L'amour de ceux qui souffrent sera le meilleur conseiller de l'éducation de la jeune fille, le meilleur correctif à ses défauts, le but le plus louable à son activité, le pus noble stimulant à ses qualités. A l'âge des rêves et des enthousiasmes juvéniles, nul objet n'est plus propre à développer tout ce qu'il y a de généreux dans le coeur de la jeune fille. Elle fera ainsi l'apprentissage du sacrifice qu'elle devra pratiquer plus tard lorsqu'elle acquerra un charme de plus dans l'exercice de la charité qui doit être son rôle toute la vie, dans tous les milieux et dans toutes les circonstances.

La mission de la femme est l'apaisement; elle doit l'apporter partout, aussi bien dans les difficultés de la famille que dans les douleurs des malheureux. Loin de prendre part à la guerre, elle doit en réparer les désastres dans la mesure de ses moyens et de ses forces. Les hommes inventent des armes à longue portée pour donner plus sûrement la mort: la femme étudie les soins qui retiennent la vie, les dictames qui cicatrisent les plaies. Les hommes s'arrêtent dans les discussions, s'exaspèrent dans d'excessives revendications; la femme laisse tomber le mot qui blesse, éloigne les questions qui divisent, amène les concessions qui réunissent.

N'est-ce pas la crainte de n'être pas aimé qui éloigne tant d'hommes du mariage? Quelle affection sérieuse, quel sentiment profond peuvent-ils attendre d'une jeune fille adulée de ses parents, parée comme une idole et qui plie tout le monde autour d'elle sous le joug d'un incommensurable égoïsme. De quel dévouement sera capable la jeune fille qui n'a jamais été occupée que d'elle-même, de ses plaisirs, de ses succès, qui entend sans sourciller les compliments les plus invraisemblables et voit d'un mauvais oeil ceux qui ne lui offrent pas cet encens qu'elle croit dû à sa grâce et à sa beauté?

Il serait plus sage aussi de ne pas demander aux réunions mondaines la femme avec laquelle on doit passer toute sa vie, la vie où il y a si peu de joies et tant de douleurs. C'est auprès du lit d'un père malade, du fauteuil d'une grand'mère infirme, qu'il faudrait aller plutôt étudier le caractère et les sentiments de celle dont on veut faire sa compagne; le jugement serait plus sûr, dans ces conditions, que dans l'enivrement du bal. Combien de jeunes filles paraissent charmantes dans le monde et sont insupportables à la maison! Le fiancé d'aujourd'hui est à conquérir, on déploie pour lui toutes les séductions; le mari de demain est conquis et, s'il s'avise de rappeler à sa danseuse d'hier que la vie n'est pas une fête perpétuelle, que le ménage est un grave et lourd devoir... puisse-t-il ne pas apercevoir une légère à la place de l'ange rêvé!

HOCKEY

SERIES FINALES

Ligue Nationale (Championnat)

	J.	G.	P.
Toronto	4	3	1
Boston	4	1	3

Toronto gagne le championnat de la Ligue Nationale de Hockey.

Deuxième position

Deux parties, total des points à compter.

	J.	G.	P.
Maroons	2	1	0
Chicago	2	0	1

Maroons gagne la ronde, 1-0.

Troisième position

Deux parties, total des points à compter.

	J.	G.	P.
Rangers	2	1	0
Canadiens	2	0	1

Rangers gagnent la ronde 6-5

Coupe Stanley (finale)

Deux parties, total des points à compter.

	J.	G.	P.
Maroons	2	1	0
Rangers	2	0	1

Marons gagnent la série 5-4.

Première partie de la série finale pour le championnat mondial du hockey professionnel, entre Maroons et Toronto, jeudi prochain, à Toronto.

Les Port Arthur sont champions de l'Ouest pour le hockey amateur. Ils ont défait North Battleford deux fois dans trois rencontres. Résultat de la dernière partie: Port Arthur, 4; North-Battleford, 1.

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

****

Régina

LA RETRAITE

Les Canadiens français de Régina auront leur retraite annuelle du 7 au 14 avril prochain; l'ouverture se fera dimanche soir, le 7, à 7:30, et tous les soirs l'exercice aura lieu à la même heure; la clôture aura lieu le dimanche, 14, à 3 heures de l'après-midi. Par leur nombre et leur recueillement, les Canadiens français ont toujours montré leur appréciation de cette retraite, et cette année il n'en sera pas autrement. Invitation cordiale aux amis qui auraient la liberté de se joindre à nous.

PARADE DE COSTUMES

Le soir du mardi gras, le comité de l'A.C.F.C. avait organisé une parade de costumes dans la salle C.Y.C. de Régina, l'ancienne Salle Sainte-Marie. Il y eut une belle variété de costumes nullement banale; les uns avaient emprunté leur toilette à leur imagination, d'autres aux diverses coutumes nationales, certains à l'histoire. Dans tous les genres, il y eut des toilettes remarquables, par exemple le costume du cadran dont l'idée était d'illustrer la rapidité du temps. Cependant le prix fut attribué aux costumes historiques: Mme E. Dionne s'était habillée à la manière de la mère de sir John MacDonald, à la mode de 1830-1850 suivie en général par la Reine Victoria et M. Boisjoli rappelait la mode de Louis XVI. Ils eurent les prix de la soirée. Mme J.-A. Millette remporta le prix des cartes.

VISITEURS

M. Louis Demay, accompagné de MM. Jérémie Aubin, Joseph Crozon et François Gaillard, était de passage à Régina.

Montmartre

NAISSANCE

A M. et Mme LucienVertefeuille, un fils baptisé sous les noms de Joseph, Enjalbert, Léonard. Parrain et marraine, M. et Mme Enjalbert Coupal, oncle et tante de l'enfant.

DE RETOUR

M. Wilfrid Coupal est revenu de l'Est après une absence d'environ un mois.

INDUSTRIE LOCALE

M. Adolphe Breton vit se réaliser la semaine dernière un rêve de quelques années, lorsqu'après une couple de semaines de travaux d'installations, il fit moudre quelques minots de grains avec ses meules de pierre. Ces meules avaient été achetées dans la province de Québec il y a quelques années, et jamais installées. On dit qu'il est parfaitement satisfait du résultat.

Prud'homme

SOIREE, CONCERT

Le 24 mars, avait lieu, dans la salle paroissiale, un grand concert donné par nos artistes, sous les auspices des dames de l'Union Paroissiale. Le programme suivant fut des mieux exécutés par les artistes et chanteuses.

OUVERTURE:
Solo de piano par Mlle Cécile Macson. Accompagnement de violon: M. Georges Fontaine.
Chanson: "Le Soldat de Bois", MM. Baril, Gérard et Raymond Masson
Comédie: "Les Vivacités du capitaine Tic", 1er acte. Personnages: Mlle C. Masson, MM. A. Hosheit, A. Masson, E. Préfontaine, J. Lafrenière.
Monologue: "Vive la fermière", Mlle Berthe Baril.
"Les Vivacités du capitaine Tic", 2e acte.
Chant: Choeur des Dames et Demoiselles.
"Les Vivacités du capitaine Tic", 3e acte.
Drame: L'enfant volée, 1er et 2e acte
Personnages: Mmes C. Lepage et A. Masson, T. Gauthier, Mlles E. Préfontaine, D. Masson, A. Lepage, B. Baril.
Petites danseuses: T. Préfontaine, T. Lepage, T. et L. Masson.
Chant: Choeur des Dames et Demoiselles.
L'enfant volée, 3e acte.
O CANADA!

Remerciements et félicitations aux acteurs, chantres, etc., qui nous ont si vivement intéressés, si on peut en juger par les rires et applaudissements d'une salle remplie de spectateurs. Tout naturellement, les plus grands remerciements vont aux organisateurs dévoués qui n'ont rien ménagé pour faire de ce concert un grand succès. Notons ici, en passant, le goût artistique qu'ils apportèrent au décor de la scène. C'était vraiment joli! Au cours de la soirée, il y eut tirage d'un joli dessus de table peint à la main, donné par nos dévouées religieuses. La chance favorisa M. Simplice Bandet. Il y eut aussi rafle d'une montre de dame, gagnée par M. T. Grimard; aussi une montre d'homme gagné par M. Norbert Brulé. Félicitations aux heureux gagnants.

DECES

Le 27, s'éteignait M. Célestin Herrebos, âgé de 69 ans, originaire de Belgique. Il laisse son épouse, un fils, Georges, et une fille, Yvonne. Ses funérailles eurent lieu le 29.

DIVERS

M. A. P. Marcotte de Crystal Spring était en visite chez ses nombreux parents et amis.

M. Roland Marcotte, étudiant au collège de Gravelbourg, est revenu passer quelques mois de repos dans sa famille.

M. Jos. Joyal de Kelowna, C.C., est venu visiter son beau-frère, M. Ad. Marcotte, sa nièce, ses neveux et amis.

White-Star

CONCERT

Dimanche soir, le 31 mars, eut lieu une soirée inoubliable. D'abord un concert fut donné par les enfants d'école et quelques personnes du choeur de chant. Le programme fut très bien réussi et apprécié de l'auditoire. De jolies chansons furent chantées, et plusieurs petites comédies furent bien rendues par les acteurs et, comme la soirée était pour fêter le Rév. Père L. Bussière, curé de White Star, une adresse de circonstance fut lue par Mlle Marie Delhommeau, assistée de deux fillettes. Cette adresse émut vivement l'auditoire et spécialement M. le curé. Une "drill" fut ensuite exécutée par les petites filles, qui réjouirent l'assistance. Mlle Angèle Delhommeau, institutrice de White Star, fit preuve de dévouement; le programme en entier fut très bien réussi. Plusieurs visiteurs de Prince-Albert étaient présents et furent émerveillés de rencontrer dans une si petite place de si beaux talents.

Le Rév. Père Valois, directeur du "Patriote" était présent et sut dire lui-même son appréciation de la fête. Le Rév. Père Bussière se dit vivement touché de cette marque non équivoque d'attachement et d'appréciation. Le R. P. Girard, assistant-rédacteur au "Patriote", dût jouir, lui aussi, du concert.

La présence d'un si nombreux auditoire fut un éloquent encouragement à ceux qui ont monté cette séance, et particulièrement, Mlle Angèle Delhommeau. Le concert n'était que le commencement de la soirée, car immédiatement après, eut lieu une partie de cartes qui fut un grand succès. De beaux prix furent décrochés, entre autres, un prix d'entrée, don du Père Bussière. Les gagnants furent 1er prix, Mlle Alexandrine Delhommeau et M. J. Erdman; 2e prix, Mlle Yvonne L'Empereur et M. F. Lahaye; consolation, Mlle M.-L. Bargues et M. J. Ryan; prix d'entrée: M. Alex. Legodin.

Dimanche prochain, aura lieu une autre partie de cartes au presbytère, au profit du Club sportif de White Star.

DIVERS

Mme LeMoal, mère, se trouve encore chez sa fille, Mme Cook de Sneaton. La malade est en bonne voie de guérison. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Dimanche, 31 mars, était la fête de Mme A. Lahaye. Nous lui souhaitons longue vie.

M. et Mme G. Furchuck ont de nouveau un de leurs enfants à l'hôpital, qui sera peut-être opéré. La malchance semble suivre cette famille car, il y a quelques semaines, une de leur petite fille allait aussi à l'hôpital.



NOTES

(Suite de la page 5)

75; Ethel Cathers, 75; Yvette Blais, 65; Gérard Leboullier, 65; Béatrice Cathers, 70; Roger Fortier, 50.

Montmartre

Gr. X. — Léodina Rajotte, 85.

Gr. IX. — Liliane Goulet, 90; Laetitia Fournier, 85.

Gr. VIII. — Gilberte Côté, 85; Cécile Lévesque, 80; Noëlla Perron, 78; Clara Boudreau, 75.

Gr. VII. — Louis Chouinard, 90; Edouard Perron, 88; Germaine Van de Velde, 82; Gérard Chouinard, 79; Alphonse Perron, 75.

Gr. VI. — Madeleine Provencher, 85; Madeleine Boudreau, 85; Roland Goulet, 83; Marjorie LeBlanc, 82; Thérèse O'Shaughnessy, 81; Georgianna Bissonnette, 80; Eliane Jalbert, 79.

Gr. V. — Marie-Reine Pellerin, 85; Léa Lévesque, 85; Noëlla Lévesque, 84; Marcel Lévesque, 84; Yvette Provencher, 82; Irène Van de Velde, 79; Elisabeth Giroux, 75; Germaine Jalbert, 72; Thérèse Jalbert, 70; Ourella Jalbert, 69.

Gr. IV. — Thérèse Lévesque, 85; Alma Lévesque, 85; Albert Boudreau, 82; Edouard Filteau, 82; Roger Fournier, 81; Emile Collins, 81; Aline Perron, 80; Léo Bilodeau, 80; Angela Thériault, 80; Gaëtan Perron, 79; Arthur Perron, 71; Lucien Van de Velde, 70.

Meyronne

Gr. IX. — Cécile Roy, 87.

Gr. VIII. — Léo Therens, 82.

Gr. VI. — Raymond Girardin, 78; Cécile Landry, 74; Thérèse Donauer, 73; Wilfrid Bouvier, 71; Bruno Roy, 70; Jeanne Fortier, 58.

Gr. V. — Thérèse Laplante, 81; Charles Van Elslande, 77; Paul Thuot, 72; André Brière, 70; Marcelle Roy, 70.

Grade IV. — Louis Roy, 68; Irène Bouvier, 65; Louis Fortier, 60.

McDonald Creek

Gr. VIII. — Valmore Couture, 83.

Gr. VII. — René Couture, 82.

Gr. VI. — Rollande Couture, 80.

Gr. V. — Charles Dion, 79.

Gr. IV. — Aimé Bisson, 78.

Ormeaux

Gr. VIII. — Jeanne Brassard, 89; Simonne Brassard, 88.

Gr. VI. — Marguerite Brassard, 86.

Prince-Albert

Gr. IX. — Bella Lafrenière, 88; Madeleine Jutras, 87; Edith Gagnier, 85.

Gr. VIII. — Elisabeth Dumas, 82; Louis Rousseau, 80; Henri Hessdorfer, 80; Lucien Gobeille, 78.

Gr. VII. — Gérard Painchaud, 75; Anna Lafrenière, 72; Alice Racine, 70.

Gr. VI. — Juliette Dumas, 80.

Gr. V. — Maurice Casgrain, 91; Thérèse Lafrenière, 90; André Pagé, 88; Thérèse Dussault, 85; Doris Brûlotte, 82; Rita Fisher, 80.

Gr. IV. — Antoinette Fortin, 75; Robert Pelletier, 70; Francis Bernard, 70.

Gr. III. — M.-Jeanne Dumas, 78; Georges L'Empereur, 75; Lévis Brodeur, 60; Jeannette Pagé, 65. Thérèse Dufault, 72.

Prud'homme

Gr. XII. — Gertrude Marineau, 90.

Gr. XI. — Eva Daigneault, 90; Madeleine Langlois, 89.

Gr. X. — Thérèse Langlois, 90; Annette Leray, 85.

Gr. IX. — Yvette Lepage, 85; Henriette Bandet, 84; Lorette Lafrenière, 80; Annette Préfontaine, 79; Gérard Normand, 70.

Gr. VIII. — Clémence Ploquin, 90; Madeleine Bandet, 90; Céline Detillieux, 89; René Masson, 87; Marguerite Hamoline, 85; Marie-Anne Blain, 84; Berthe Baril, 80.

Gr. VII. — Thérèse Poilièvre, 80; Laurette Masson, 70.

Gr. VI. — Emilie Bandet, 80; Adrien Baril, 78; Onile Marcotte, 78; Gérard Masson, 77; Maria Hounjet, 75; Aurie Gauthier, 74; ...? 73; Octave Hamoline, 70; Laurent Préfontaine, 70; Laurent Fontaine, 70; Robert Marcotte, 65.

Gr. V. — Lionel Loiselle, 75; Wilfrid Lepage, 73; Clarence Préfontaine, 72; Hélène Loiselle, 72; Leona Brulé, 70; Elzear Brulé, 70; Ernest Fontaine, 68; Alcide Préfontaine, 67; Sylvio Blain, 64.

Radville

Gr. XI. — Aline Bourassa, 95.

Gr. IX. — Lillian Grenon, 94.

Gr. VIII. — Alice Fontaine, 85; Ida Bourassa, 84; Francis Gagnon, 70.

Gr. VII. — Rita Cherpin, 82.

Gr. VI. — Joseph Carles, 85; Madeleine Farand, 81; Anna Fontaine, 80; Clara de Roose, 70; Marcel Bourassa, 65; Juliette Lafrenière, 70; Adrien Bourassa, 70.

Gr. V. — Albert Pradines, 70; Roméo Bourassa, 70; Denise Cyr, 65; Angèle Morrissette, 65; Henri Martin, 60; Lucie Gagnon, 60; Edouard Gagnon, 50.

St-Hippolyte

Gr. VIII. — Clara Katzel, 82.

Gr. VII. — Marie Nadon, 83; Alice Hamel, 81; Rita Blaquière, 80; Thérèse Malhomme, 79; Bernadette Malhomme, 75; Germaine Jullion, 74.

Gr. VI. — Aurèle Nault, 76.

Gr. V. — Rose Hamel, 76; Raymond Nault, 76; Florence Lauzon, 75; Hariette Lauzon, 75; Isabelle Katzel, 74.

Gr. IV. — Lucien Nadon, 78; Juliette Blaquière, 74; David Hamel, 73; Georges Jullion, 70; Louise Hamel, 69; M.-Claire Lauzon, 68.

St-Victor

Gr. IX. — Louise Alice Beauvilliers, 92; Claire Lalonde, 87; Léou Lalonde, 80; Yvonne Beauvilliers, 77.

Gr. 8. — Fernand Ducharme, 90.

Gr. 6. — Lucille Lalonde, 89; Cécile Ducharme, 85; Bella Laberge, 80; Simonne Beauvilliers, 80.

Gr. 5. — Thérèse Ducharme, 87; Conrad Ducharme, 84; René Lalonde, 80; Abel Laberge, 75; Charles Laberge, 70; Armand Lalonde, 70; Lucien Lalonde, 65; Annette Gaudry, 60.

Gr. 4. — Arsène Beauvilliers, 80; Anita Rainville, 72; Léonard Beaudry, 61.

Wauchope

Gr. VI. — Alice Colleaux, 84; Aurélie Thomas, 84; Sidonie Goeujon, 83; Marguerite Goeujon, 82; Rita Boutin, 81.

Gr. V. — Gérard Goujon, 82; Gérard Boutin, 80; Albert Leurquin, 77.

Gr. IV. — Lorette Laudry, 80; Lucina Boutin, 80; M.-Anne Landry, 79.

Gr. III. — Cécile Landry, 80; Ida Gaudet, 79; Jeanne Colleaux, 79.

Ferland

Gr. VIII. — Jean-Marie Morin, 82; Armand Laberge, 80.

Gr. VII. — Cécile Brisebois, 79.

Gr. V. — Trefflé Brisebois, 80; Wilfrid Morin, 78.

Gr. III. — Raoul Morin, 80.

Bellegarde

Gr. VIII. — Denise Petit, 87; Marie Martine, 85.

Gr. VII. — Alphonse George, 81; Joseph Perreaux, 80.

Gr. VI. — Angela Sylvestre, 75.

Gr. V. — Marie Cancade, 81; Sylvia Paulhus, 81; Aline Sylvestre, 80; Gabriel Sylvestre, 76; Marcel Moreau, 74; Joseph Marvin, 74; Antoinette Wolensky, 74.

Gr. IV. — Albert Bauche, 80; Rita Gauthier, 78; Lucien Sylvestre, 76; André Georges, 76; Jeanne Goffiot, 75; Anne-Marie Wolensky, 75; Germaine Moreau, 74.

Gr. III. — Albine George, 77; Emile Perreault, 76; Lucie Martine, 76. Nom omis le mois dernier: Cécile Laville, 85.

Domrémy

Gr. X. — Simone Roy, 90.

Gr. VIII. — Albert Houle, 78.

Gr. VII. — Louise Houle, 81; Lorraine Dubuc, 79.

Gr. VI. — Blanche Stockli, 79; Kathleen Liddy, 76; Adelaide Le Blane, 75.

Gr. V. — Angèle LeBlanc, 76; Joseph Robert, 73; Marcel Stockli, 71;

Gr. IV. — Emilienne Stockli, 72; Solange Reimneitz, 72; Gérard Roy, 70; Roland Ouellette, 70.

Gr. III. — André Roy, 76; Jean Stockli, 74; Louis LeBlanc, 72.

Bellevue

Points obtenus par les élèves de l'école St-Isidore de Bellevue pour l'examen de mars.

Grade 8. — Denise Duval, 100; Aline Gaudet, 100; Alain Houle, 81; Bruno Houle, 82.

Gr. 7. — Laurette Gaudet, 90; Béatrice Théoret, 100; Raymond Gaudet, 97; Raymond Houle, 96; Thérèse Donahue—.

Grade 6. — Thérèse Duval, 99.

Grade 5. — Anne-Ida Gaudet, 100; Jean-Paul Houle, 91; Claude Gaudet, 100; Clément Gaudet, 74; Henri Gaudet, 90; Henri Duval, 98; Hélène Duval, 97.

Gr. 4. — Gratienne, 100; Ovila Bourdon, 93; Ovide Houle, 63; Lionel Donahue, 100; Ronald Théoret—

Grade 3. — Noëlla Gaudet, 100, Huguette Gaudet, 85.

Grade 2. — Armelle Gaudet, 65; Simone Duval, 88; Rita Théoret, 100; Jeanne Duval, 98; Huguette Houle, 98.

Grade 1. — Alain Gaudet. — Ovide Gaudet, 85; Raymond Bourdon, Jean-Marc Gaudet, 92; Edouard Donahue, 100; Adalbert Gaudet, 93.

Echos scolaires

Du 11 au 20 courant, Monsieur l'Inspecteur Tomlinson a visité les deux écoles séparées St-Paul et St-HMarc. Au cours de sa visite, il a assisté en 8e grade à un débat oratoire très animé.

Sujet: Démontrez que le suffrage féminin devrait être aboli. Résultat: côté négatif victorieux: 2 à 1. Laurence Russell promet d'être un brillant orateur!

Nous avons pris part au "Contest Department". Le "Western Teacher" d'avril publie le tableau d'honneur des gagnants; aux intéressés, nous indiquons notre travail: "In the Jaws of Death."

Nous avons fait la semaine dernière notre retraite prêchée par le Révérend Père Turcotte, O.P. L'avenir dira si nous sommes tous bien convertis.

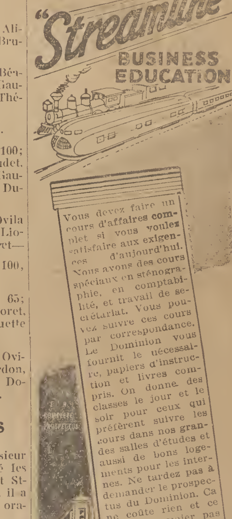
Les prix de catéchisme offerts par M. l'abbé Desrosiers pour la récitation orale ont été décernés, en 8e grade, à Mlle Noreen Mollard; en 7e grade à M. Raymond Erdman.

Notre glissoire est fondue, c'est tant mieux pour les pauvres pantalons dont plusieurs s'usaient plus que de raison; c'est tant mieux surtout pour les mamans chargées de les racommoder, c'est tant mieux aussi pour les maitresses en surveillance toujours craintives d'avoir à ramasser une tête séparée de son tronc.

Une mère reconnaissante

"Je ne veux pas négliger de vous exprimer mes remerciements pour le Novoro du Dr. Pierre," écrit Mme. Louise Lapin de Boundary Falls, B.C. "Mes deux enfants avaient l'habitude de mouiller leur lit si je ne les levais pas deux ou trois fois pendant la nuit. Les soins médicaux n'avaient apporté aucun changement à leur état. Avant du Novoro du Dr. Pierre à la maison, l'idée me vint de leur en faire prendre et, à ma grande surprise, j'obtins de bons résultats. Les enfants sont maintenant soulagés de ce tourment et dorment profondément la nuit entière." Cette salutaire médecine faite de plantes est bien connue pour son bienfaisant effet sur le procédé d'élimination. Non seulement elle règle les intestins mais elle augmente en même temps le flux urinaire en aidant ainsi la nature à restaurer les fonctions normales de ces organes. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage écrivez à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



Modifications législatives

ASSEMBLEE LEGISLATIVE -- SESSION 1934--1935

Certaines modifications apportées à la loi des liqueurs au cours de la dernière session

La loi des liqueurs

Ces amendements pourvoient à l'émission des permis pour la vente de la bière au verre ou en bouteille ouverte pour consommation dans le débit, de permis additionnels aux propriétaires de débits pour la vente de bière empaquetée pour consommation en dehors de ces locaux. Toute personne qui demande un tel permis doit en avertir l'Office des liqueurs trente jours à l'avance et faire connaître son intention en l'annonçant publiquement durant les quatre semaines successives qui précèdent la requête.

Durant la période des trente jours, les débits seront inspectés par un officier du Bureau des liqueurs avec fonction de faire connaître si le local est convenable ou non. A la suite de cette procédure, le Bureau des liqueurs peut émettre un permis si aucune pétition n'a été enregistrée contre une telle émission. Si une telle pétition est enregistrée contre un tel permis, des stipulations soumettent la question au vote. Si le Bureau reçoit la pétition avant la réception de la première requête pour un permis, le Bureau doit publier un avis de la pétition dans la "Saskatchewan Gazette" et dans le ou les journaux publiés dans la municipalité ou le village que la question sera soumise au vote des électeurs le jour que déterminera le lieutenant gouverneur en conseil.

Un article détaille le nombre et les personnes qui peuvent signer une pétition et voter sur la question. Si le vote est contraire, le permis est refusé.

Chaque requérant doit payer la somme de $10.00 et donner au Bureau certaines informations. Certaines personnes ne peuvent faire une requête pour ceux qui ont une entente pour vendre ou promouvoir la vente de la bière de tout brasseur; ceux qui sont brasseurs ou agents de brasseurs, à moins que le brasseur ait possédé, opéré les débits ou en ait acquis un intérêt à propos desquels est faite la requête antérieurement au 1er janvier 1925; ou ceux qui directement ou indirectement sont associés à une brasserie ou y aient des intérêts financiers. Le nombre de permis d'hôtel dans une municipalité ou hameau ne doit pas excéder, dans une année, un permis pour les premiers 500 de population ou fraction d'icelle; le second pour les 500 autres, le troisième pour une population d'au moins 2000, le quatrième pour 3000, le cinquième pour 5000 et un permis pour chaque groupe additionnel de 4000. Le lieutenant gouverneur en conseil prescrit de temps en temps une certaine somme pour les permis. Le Bureau peut donner, refuser ou enlever un permis sans mentionner aucune raison. Le permis expire à minuit le 31 décembre de l'année durant laquelle le permis a été donné. Aucun comptoir où l'on vend du breuvage alcoolique ou non pour consommation n'est permis dans les débits de bière. Les personnes en possession d'un permis ne peuvent pas promouvoir ou essayer de promouvoir une marque de bière spéciale. La bière doit être consommée dans le local où elle a été achetée. Les personnes au-dessous de 21 ans et les femmes n'ont rien à faire à propos de la vente de la bière et ne peuvent servir la bière dans les débits. Aucune personne au-dessous de 21 ans ne peut entrer dans un local où l'on vend, conserve ou consomme de la bière. Le jeu d'argent est défendu. Un permis n'est pas transférable. Dans les débits sont prohibées les "slot machines", le jeu de cartes, les vaudevilles, les danses, les concerts par la radio ou autrement. Le Bureau peut émettre un permis autorisant de servir de la bière aux femmes dans des locaux convenables dans les hôtels. Il ne doit y avoir aucun moyen de communication, sauf pour le service, entre ces locaux spéciaux et ceux du débit régulier. Une entrée publique doit être séparée de l'autre.

Les heures pour la vente de la bière—de 8h. a.m. à 11h. p.m. durant les jours de semaine excepté le samedi soir alors que la fermeture devra avoir lieu à 10h. Les débits seront fermés le dimanche, le jour de Noël, le vendredi saint, les jours de votation pour les élections fédérales, provinciales et municipales ou n'importe quel autre jour déterminé par le Bureau.

Amélioration du crédit

Déclaration de M. Gardiner

REGINA. — A son retour de l'Est, le premier ministre J. G. Gardiner annonce la restauration partielle du crédit, en Saskatchewan.

Comme résultat de ses délibérations avec des financiers de l'Est, deux pints sont acquis.

Le premier, c'est que plusieurs districts scolaires de la Saskatchewan sont en état de se procurer de l'argent des institutions financières; le second c'est qu'en plusieurs endroits de la Saskatchewan, les institutions de prêts sont consentantes à avancer des crédits aux fermiers.

Des 4,509 districts scolaires ruraux, dans la province, 3,055 n'ont aucune dette de débenture. Et environ la moitié des districts scolaires n'ont pas de dette ou ils ont suffisamment d'argent en caisse pour payer leurs dettes.

Par conséquent, on peut affirmer que beaucoup de districts scolaires de la province sont en bonne condition financière et peuvent emprunter pour améliorer leurs propriétés.

Plusieurs compagnies de prêts n'hésiteront pas à nous venir en aide, dans nos districts scolaires. Et même des particuliers, moyennant garantie, peuvent emprunter. Nous espérons donc que ceux qui ont besoin de crédit seront favorablement reçus, et qu'ainsi, cet argent améliorera du fait la situation du chômage et l'état général des affaires.

LES NOUVELLES

CHEZ NOUS ET AILLEURS

On abuse de ces droits

REGINA. — A l'enquête sur le tarif de la gazoline tenue ici, M. R. McKay, directeur de la société coopérative de la Saskatchewan, dit que les compagnies de raffinerie ont tout l'avantage résultant des droits du pétrole, alors que le public doit subir des prix surélevés.

Il ajoute que le tarif sur les produits du pétrole n'a pas augmenté le revenu ni la main-d'ocuvre, et qu'il n'a pas non plus favorisé la production de l'huile crue au Canada, mais ce tarif exorbitant n'a fait que monopoliser cette industrie. M. McKay, avec plusieurs autres coopérants, est en faveur d'une réduction tarifaire sur les produits du pétrole. Et il conclue en disant qu'en Saskatchewan, les prix des produits pétrolifères sont accrus par le tarif.

2,000,000 d'assistés

ON PREPARE DES CADRES ET DES CHIFFRES

MONTREAL. — Les maires d'environ une centaine de municipalités canadiennes se sont réunies, à Montréal, pour étudier le problème du secours direct et du chômage.

Le professeur L. C. Marsh, directeur des recherches sociales à l'Université McGill, a compilé des chiffres et les a envoyés à tous les maires appelés en conférence par le maire Camillien Houde. Le professeur Marsh évalue de 480,000 à 500,000 le nombre des chômeurs, et leurs dépendants à 1,500,000; ce qui porte à 2,000,000 le total des assistés.

Assurance-marine réduite

OTTAWA. — Le port de la Baie d'Hudson, à Churchill, peut réduire ses taux d'assurance marine. Quinze navires ont visité ce port du nord, sans accident sérieux. C'est la meilleure année de ses opérations, commencées en 1931. Cette réduction sera de 25 p.c.; et les navires munis de la boussole giratoire auront en plus la réduction de 25 p.c. sur toute la valeur du navire. En 1931, le port de Churchill a expédié 544,769 minots de grain. En 1932, 2,736,-029 minots. En 1933, 2,707,891 minots et 200 bestiaux. L'année dernière, 4,053,951 minots de grain, 580 bestiaux et beaucoup de bois de construction.

Neuf condamnés à mort

Moscou. — Neuf convaincus de vols et de meurtres ont été condamnés à la peine capitale, les tribunaux continuant leur campagne anticriminelle.

Dernièrement, il y a eu ici quinze exécutions et sept à Léningrad.

Dette d'environ trois billions

OTTAWA. — La dette totale du Canada est de $2,847,678,000, d'après un rapport déposé à la Chambre des Communes. C'est une augmentation de plus de $500,000,000 sur l'année 1928, alors que la dette était de $2,296,850,232.

"Craig Brothers" ouvre un magasin ici

TRENTE ANS D'EXPERIENCE

Prince-Albert. — Pionniers de l'Ouest, "Craig Brothers" ont ouvert un beau magasin ici. Déjà établis à Vermilion, en Alberta, à North-Battleford et à Turtleford, en Saskatchewan, ils comptent trente années d'expérience fructueuse.

Situé sur l'Avenue Centrale, dans l'Edifice Sanderson restoré, le nouveau magasin a pour spécialité les habits d'hommes et de Dames, ainsi que les marchandises à la pièce.

Dans l'Ouest depuis 1902, cette maison de commerce jouit d'une très grande estime partout. Les "Craig Brothers" sont ici à Prince-Albert pour y rester et y fixer leur résidence.

M. Carrier meurt à 75 ans

PRINCE-ALBERT. — M. Célestin Carrier, vient de mourir ici, âgé de 75 ans, à sa résidence, 742, 15e rue. Ses funérailles eurent lieu lundi dernier à la cathédrale.

Originaire du comté de Bagot, Québec, il vint s'établir à St-Jean-Baptiste, Manitoba, où il resta dix-sept ans. En 1895, il vint résider ici et fut employé à l'Orphelinat catholique environ dix ans.

Lui survivent: son épouse (née Marie Branconnier) et cinq enfants, Henri et Albert de Prince-Albert, Mme W. Hopps de Moose-Jaw, Mme Leonard Painter et Mme Alex Hayes de Prince-Albert. Nos sympathies à la famille éplorée.

Colonisation en Saskatchewan

REGINA. — Les vétérans de l'armée et de la marine proposent un programme de colonisation qui serait bientôt inauguré dans la Saskatchewan. Ce programme est actuellement à l'étude du fédéral.

Vingt-cinq pour cent au gouvernement

REGINA. — Le premier ministre J. G. Gardiner prétend que la vente de la bière, en Saskatchewan, rapportera 25 pour cent au gouvernement.

On fixe actuellement les prix d'achats, aux brasseries, et les taux des permis.

PLAN ADOPTE EN SASKATCHEWAN

OTTAWA. — Le fédéral approuve les plans de semailles du premier ministre Gardiner pour les fermiers de la Saskatchewan.

M. Gardiner a obtenu de l'argent à 6% des compagnies à hypotèques et d'assurance, qui se chargent aussi des emprunts pour fin de semence.

La province se porte garante mais non le fédéral qui se fait fort de prêter aux fermiers, à environ 4%. Le gouvernement fera ces avances de graines de semence; mais le fera-t-il plus économiquement que les compagnies?

A la recherche de l'huile

REGINA. — M. R. V. LeSuer, de Toronto, vice-président de l'Imperial Oil Company, a déclaré que cette compagnie, à l'été, fera des recherches d'huile, en Saskatchewan. Déjà, durant les trois dernières années, ladite compagnie a dépensé $8,000,000 en explorations d'huile, au Canada.

LE SYSTEME DE TAXE

REGINA. — Le premier ministre Gardiner nous dit que le gouvernement provincial enquêtera à fond tout le système de taxes actuelles. On veut trouver un système de taxe plus équitable.

Disposées à prêter

REGINA. — M. P. Grosch, président de l'Office du gouvernement local, nous assure que les compagnies de prêts de l'Est sont disposées à prêter aux commissions scolaires de la Saskatchewan. Notre situation scolaire n'est pas si défectueuse, dit M. Grosch.

Pour la province, nos 302 municipalités rurales, à la fin de 1933, devaient moins de $200,000.

Au Manitoba, une seule municipalité rurale s'est endettée deux fois plus.

Diminution du personnel de l'Office des terres

REGINA. — On annonce comme très probable une diminution d'employés à l'Office des terres de la province. Par mesure d'économie, une dizaine d'employés seraient renvoyés. Actuellement, il y a environ 117 employés dans cet office, y compris les arpenteurs.

Pas de permis de bière aux Chinois

REGINA. — Plusieurs propriétaires chinois de la Saskatchewan ont demandé des permis de bière. Ils possèdent plusieurs hôtels et restaurants, dans la province, mais l'office des permis les a disqualifiés parce que n'étant pas sujets britanniques. Jusqu'à date, 253 demandes seront examinées.

Soury Valley

SOIREE

Le dimanche, 17 mars, eut lieu une soirée de cartes au profit de l'église. Réellement les paroissiens ont répondu à l'appel de M. le curé. Treize tables remplies. Nous avions aussi le bonheur d'avoir parmi nous des paroissiens de Radville qui sont venus se joindre à cette belle soirée de famille. Nous les remercions sincèrement et les invitons de nouveau à venir se récréer avec nous.

Le prix, chez les hommes, donné par M. Antoine Delaye, fut gagné par M. Gérad Martin. Le prix de consoation échut à M. Honoré Dionne. Le prix, chez les dames, donné par Mme Charles Nadeau, fut gagné par Mlle Noëlla Labossière. Le prix de consolation fut le lot de Mme Adélard Laliberté.

DECES

Dimanche, le 17 mars, nous avions le malheur de perdre un de nos bons et anciens paroissiens dans la personne de M. Fidela Cyr, âgé de 53 ans. Il était malade depuis plusieurs années.

Le cher défunt supporta avec patience et résignation jusqu'à son dernier soupir les souffrances que le bon Dieu lui envoyait. Aussi Dieu l'en récompensa en lui permettant de recevoir les dernières consolations de notre sainte religion. Il s'éteignit le dimanche midi, après avoir reçu la visite de M. le curé la veille et après avoir reçu la sainte communion.

Feu M. Cyr vint de St-Jean-Baptiste, Manitoba, en 1909, s'établir à Souris Valley, à 3 milles au nord de l'église. Il était père d'une nombreuse famille.

Il laisse pour le pleurer, son épouse, six garçons: Hermas, André, Antoine, Eugène, Ovila et Armand, lesquels étaient porteurs; six filles, Mme Alex. Galarneau demeurant tout près de Radville; Mme Jas Dacr de Neptune et Yvette, Léona, Geneviève et Jeannette, ces dernières en bas âge. Aussi, lui survit une soeur, Mme Henri Prévost, de St-Boniface, Manitoba.

Les funérailles eurent lieu à Souris Valley, le 20 mars, au milieu d'un nombre imposant de parents et d'amis venus de loin pour rendre un dernier hommage au cher et regretté défunt. Etait présente aux funérailles, Mme Wilfrid Cyr de Winnipeg, belle-soeur de M. Cyr.

A la famille entière, nos plus sincères condoléances.

"Début de la Colonie Américaine"

Willow-Bunch, Sask.

La société Saint-Jean-Baptiste est sans cesse à l'oeuvre et poursuit avec soin son programme. Aussi, c'est avec regret que nous voyons venir la dernière conférence.

Le 21 mars, M. Eugène Cadieux intéressa ses nombreux auditeurs en parlant des "Débuts de la Colonie Américaine", rôle des Espagnols, des Portuguais, des Hollandais, et des Français avant les Anglais sur le sol américain.

Importance pour nous de connaître l'histoire des Etats-Unis, et les leçons que nous pouvons en tirer.

Colonisation des premiers Etats, moeurs, religion et principes des premiers colons.

L'esprit qui a présidé à la colonisation de chaque colonie.

Pour terminer, le conférencier nous fit la comparaison des deux colonies de la Nouvelle France et de la Nouvelle Angleterre. Les causes de la faillite de l'une et du succès de l'autre. Belles leçons à tirer des deux modes de colonisation.

Le développement de la civilisation matérialiste, celle de l'Américain repose sur des bases fragiles prêtes à sombrer du jour au lendemain.

La civilisation idéaliste, celle du Canada, repose sur une formation morale et intellectuelle.

Aujourd'hui les Etats-Unis comptent 22,000,000 de chômeurs. La crise sévit plus fort là-bas qu'ici. La situation actuelle des Etats-Unis nous rappelle un peu Rome au jour de son apogée matérialiste, jour où son peuple ne songeait qu'à réclamer du pain et des jeux, période qui fut suivie d'une épouvantable catastrophe.

C'est pour nous Canadiens une leçon frappante, et quoique la crise au Canada soit grande, soyons contents de notre sort car nous trouverons pire ailleurs. Pour continuer à poursuivre notre idéal, comprenons la nécesité de garder précisément nos traditions ancestrales.

Heureusement encore, nombreuses sont nos paroisses franchement canadiennes françaises et catholiques, groupées autour du clocher et de l'école, possédant encore l'esprit de la famille, vivant en paix et en concorde, protégées et stimulées par nos associations catholiques et nationales.

Telles furent les grandes divisions suivies par le conférencier.

Mlle Thérèse Balthazar et M. Gérard Clavet exécutèrent un joli duo de piano, et durant la soirée un quatuor intitulé "Evangeline" fut chanté par MM. Osias Bruneau, Ph. Gareau, M. Mondor et L. Mondor; au piano, Mlle Marie-Jeanne Mathieu.

Visiteurs à nos bureaux

M. Ovide Lajeunesse, Debden.
M. Z. Lajeunesse, Debden.
Mme Alph. Dubé, de Prince-Albert.
M. Jos. Roussel, Henribourg, Sask.